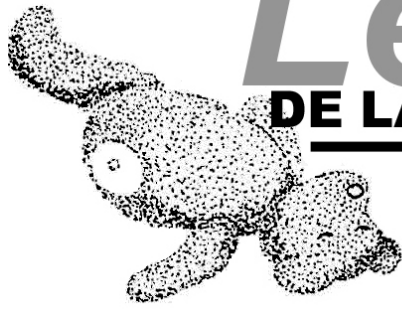




Les dossiers

DE LA COMMISSION DROITS DE L'ENFANT

AMNESTY INTERNATIONAL - Commission Droits de l'enfant - 76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19 - Ligne directe 01.53.38.65.32 - email: comenfants@amnesty.fr

Réfugiés

N'oubliez pas les enfants !

Il faut qu'une photo, comme celle du petit Aylan, fasse la une des médias, pour que l'on parle des enfants dans le flux de migrants et de réfugiés qui arrivent en Europe. Puis l'émotion retombe vite, trop vite, alors que tous les jours des enfants perdent la vie en mer Egée.

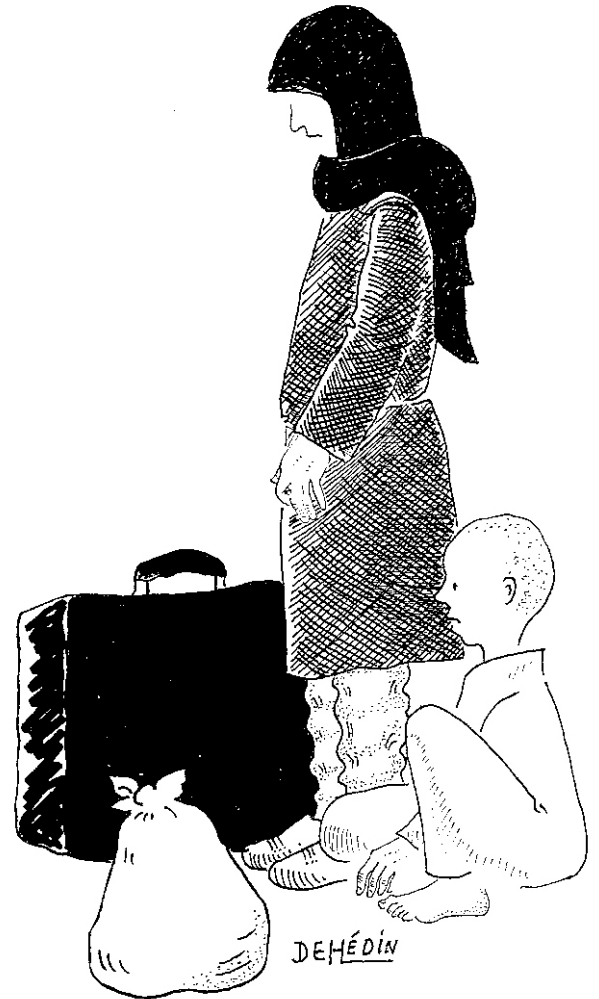
Cette réalité dramatique ne doit pas nous faire oublier le sort de ceux qui ont échappé à la mort. Sans avoir un décompte exact, on sait que la proportion d'enfants parmi les réfugiés est très importante, un quart, un tiers ? Ces enfants ont déjà traversé des épreuves terribles, la guerre, les conditions de vie dans les camps et les multiples «traumas» de la route de l'exil : la faim, le froid, l'épuisement, la peur et la violence des passeurs, des bandes qui rançonnent et terrorisent, la succession d'espoirs et de déceptions devant les obstacles mis sur leur chemin en Europe, qui se transforme rapidement en forteresse.

Une fois chez nous, comment les accueillons-nous ? Qu'il s'agisse de mineurs isolés, qui courent tous les dangers, ou qu'il s'agisse d'enfants avec leurs parents, parfois un seul, le plus souvent la mère. A côté d'adolescents, on compte nombre de très jeunes enfants, certains nés durant la route. Combien arrivent dans le dénuement le plus complet, se retrouvent à la rue dans un pays inconnu dont ils ne parlent pas la langue ? Il y a urgence, nécessité d'assistance à personnes en danger. Urgence à les mettre à l'abri, à leur offrir un toit, à les vêtir pour l'hiver. Urgence à dispenser les soins dont ils ont besoin,

non seulement les plus visibles, contre les maladies, la malnutrition, mais aussi à soigner ce qui est enfoui, lié à ce qui leur est arrivé. Il faut lire les récits de ce qu'ils ont pu vivre, dans les pays qu'ils fuient, les camps où ils ont été parqués, le long de la route qu'il leur a fallu emprunter durant des jours et des semaines avant de pouvoir se poser. Ils sont ici probablement pour longtemps et ils ont droit à ne pas être laissés en déshérence, à qu'on se préoccupe de leur avenir, qu'on leur donne les moyens de choisir, à commencer par l'éducation et une scolarité normale. Comme tous les enfants, ils ont le droit de bénéficier ici et maintenant de tous les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Amnesty International France a lancé en février 2015 une action nationale : «Open your arms», demandant aux groupes locaux d'intervenir auprès des maires pour accueillir des réfugiés de Syrie en France (voir Lettre n°30). AIF a diffusé en septembre 2015 un programme pour la protection des réfugiés en Europe mettant l'accent sur onze items précis. Le 12 octobre 2015, l'organisation publiait un document : «8 choses que les pays riches peuvent faire pour résoudre la crise des réfugiés». Reste à les faire appliquer !

Ce dossier spécial de la Commission Droits de l'enfant désire, en apportant des informations et des témoignages, attirer le regard sur les premières victimes, les enfants, et donner à chacun des outils supplémentaires pour agir afin qu'aucun enfant ne soit oublié. Que ces enfants puissent envisager un avenir et le construire. ■

La Commission Droits de l'enfant.



SOMMAIRE

Réfugiés :
N'oubliez pas les enfants p.1
Les enfants réfugiés :
Qui sont-ils ? p.2
L'histoire de Titeuf p.3 à 7
Quelques données p.8
Le parcours difficile des enfants
réfugiés p.9 et 10
Une fois la fuite entamée
-Calais p.11 à 21
-Menton et Nice p.22
-Italie p.23 à 25
-Grèce-Ile de Lesbos p.25-26
**L'arrivée dans une zone de
refuge**
-«Revivre» p.27
-Accueil d'urgence p.28 à 30
L'installation
-Paris p.30-31
-Apt p.32 à 34
Les conséquences
-Droit à l'identité p.34-35
-Traumatismes p.35 à 38
-Education p.38
Amnesty en action p.39 à 42
Des sources d'information p.43

**Commission
Droits de l'enfant**

Amnesty international
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19
Tél : 01 53 38 65 65
Ligne directe : 01 53 38 65 32
le jeudi
E-mail : comenfants@amnesty.fr
<http://www.amnesty.fr/enfants>

Ont participé à ce numéro :

Jacques Bass
Philippe Brizemur
Isabelle Cajars-Jenoc
Jean-Luc Cheyrouze
Elisabeth Dehédin
Brigitte Delcros
Michaël Lakin
Jean-Pierre Lazarus
Luc N'Da Kouassi
Photos reportage Calais :
Blandine Sazenac
Dessins : Paul Dehédin

Nota :
*Les opinions exprimées et les
informations exposées dans ce Dossier
n'engagent que la responsabilité de leurs
auteurs
(qui ne sont pas tous journalistes).
Elles ne reflètent pas nécessairement les
priorités actuelles d'Amnesty
International.
Certains articles retenus pour leur
intérêt lié aux Droits de l'Enfant sont
toutefois toujours en relation
avec la Convention internationale des
Droits de l'Enfant.*

Les enfants réfugiés :

Qui sont-ils ?

Chaque jour, quelque part dans le monde, des enfants deviennent des réfugiés. Ils fuient leur pays parce qu'ils sont en danger. S'ils restent, ils risquent d'être maltraités du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité ou des opinions politiques de leurs parents. Peut-être fuient-ils parce que leur pays est déchiré par la guerre ? Mais les enfants ne comprennent pas vraiment ce qui se passe, ils ont peur et ils se sauvent. Ils emmènent peu de choses avec eux, juste ce qu'ils peuvent porter. Souvent il n'y a pas assez de place pour leurs objets préférés ou pas assez de temps pour les emporter. Parfois, les enfants s'enfuient avec pour tous bagages leurs rêves et leurs espoirs. Ils n'ont plus de maison ni de pays. Ils ont quelquefois perdu leur famille. On leur a volé leur enfance.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) protège les enfants réfugiés et s'occupe d'eux. En collaboration avec d'autres organisations, il veille à ce que les enfants réfugiés soient en sécurité, qu'ils aient de quoi boire, de quoi manger et un toit pour dormir. Il fait également de son mieux pour qu'ils puissent être soignés, aller à l'école, et croire en l'avenir.

Le HCR s'assure qu'ils peuvent vraiment rentrer chez eux sans courir de risques et les aide à reconstruire leurs maisons et leurs communautés, notamment en réparant les puits, les écoles, les hôpitaux et les routes.

La tâche principale du HCR est de protéger les réfugiés. De nombreux pays dans le monde ont accepté d'accorder l'asile aux réfugiés. Accorder l'asile, c'est offrir une protection dans un pays sûr à des gens qui sont en danger dans leur propre pays.

Les requérants d'asile sont des personnes qui ont quitté leur pays et qui ont demandé au gouvernement de leur pays d'accueil et au HCR de les considérer comme des réfugiés. Plus de la moitié d'entre elles sont des enfants.

La nourriture

Il est très difficile pour les réfugiés de se procurer suffisamment de nourriture à leur famille. Sans aide, les réfugiés dans les camps n'auraient pas assez à manger. La nourriture qui leur est distribuée provient essentiellement de dons. Il s'agit souvent d'excédents alimentaires comme des haricots secs et du maïs qui ont été stockés dans des entrepôts. Les enfants réfugiés ne mangent pas toujours ce dont ils ont le plus besoin, mais ce qui est disponible, et leur menu quotidien n'a pas toujours la quantité suffisante d'éléments nutritifs et de vitamines nécessaires.

Souvent, dans les écoles des camps, on sert des repas supplémentaires aux enfants réfugiés. Les plus jeunes reçoivent des aliments à haute teneur en protéines.

Les soins médicaux

Lorsque les enfants arrivent finalement dans un camp de réfugiés, ils sont épuisés et terrorisés. Ils sont souvent affaiblis par le voyage et la faim. Ils tombent vite malades. Ils ont besoin de soins médicaux. Les camps étant souvent surpeuplés, les maladies peuvent se propager rapidement. Pour lutter contre les épidémies, le HCR et ses partenaires mettent en place des installations sanitaires adéquates, comme des latrines. Des cours d'hygiène et de nutrition sont dispensés dans les écoles et dans les camps. On encourage aussi les réfugiés à ramasser les ordures et à drainer les eaux stagnantes qui sont de véritables foyers de paludisme à cause des moustiques.

Il arrive que les enfants soient grièvement blessés et qu'ils aient besoin d'une aide médicale d'urgence. Les enfants qui ont vu leurs proches se faire tuer et qui, paniqués, ont dû s'enfuir pour échapper à des hommes armés, ont souvent des problèmes d'ordre psychologique.

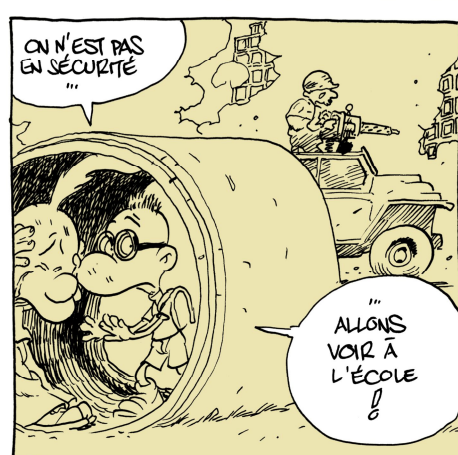
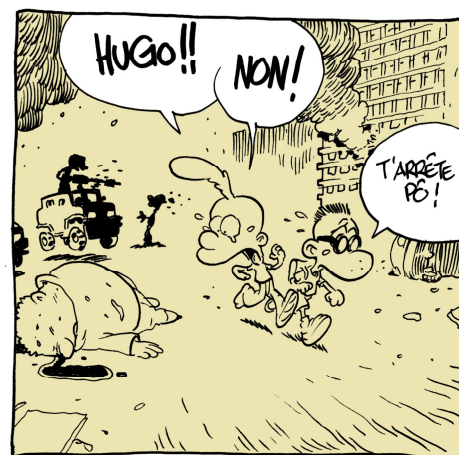
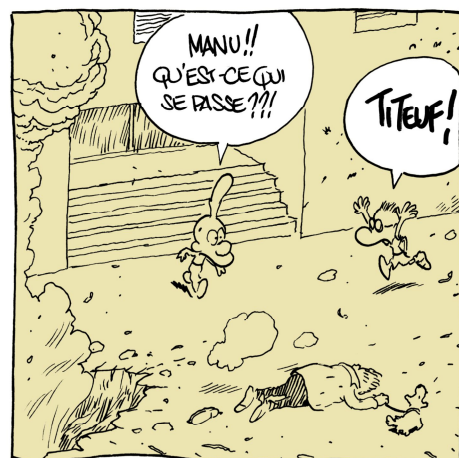
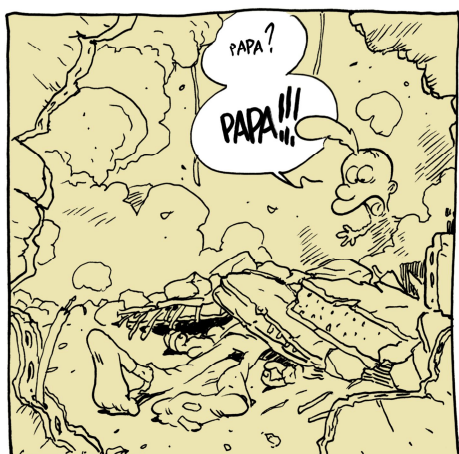
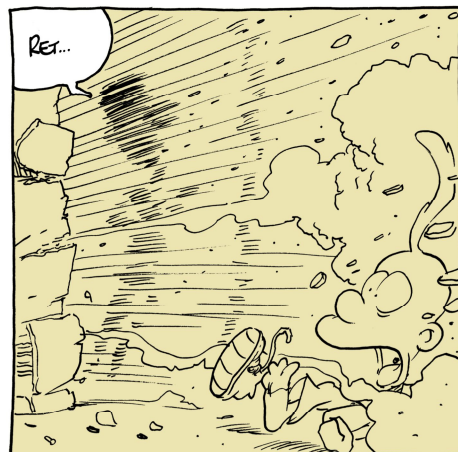
L'école

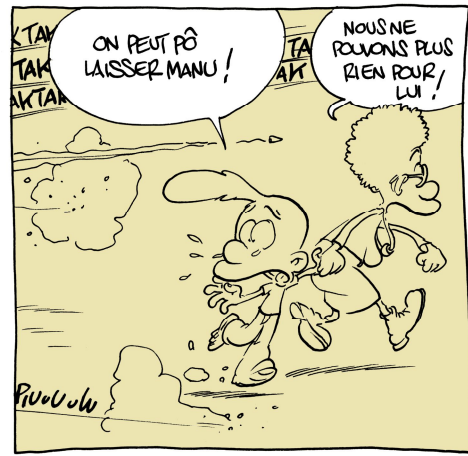
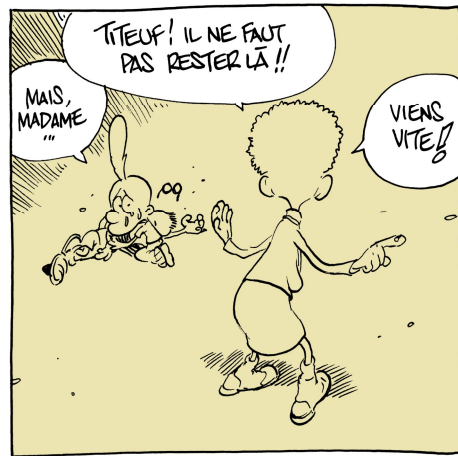
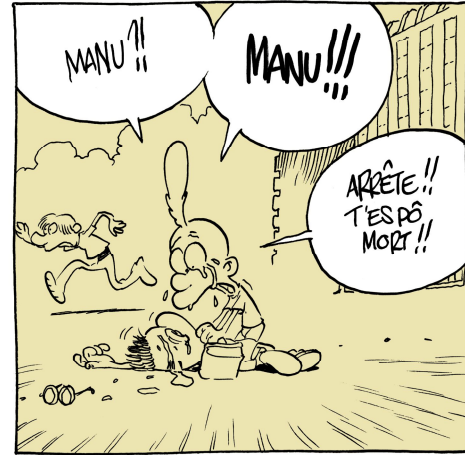
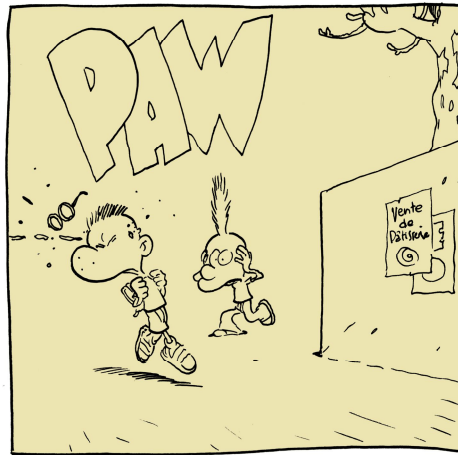
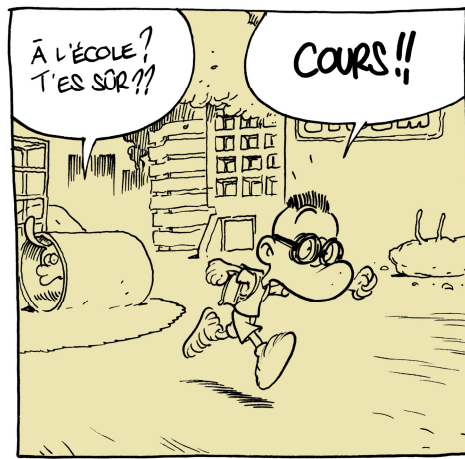
Aller à l'école les aide à reprendre contact avec une certaine réalité. Les enfants réfugiés vont aussi à l'école pour apprendre à lire, à écrire et à compter, et pour rencontrer d'autres enfants. Ils y apprennent également l'histoire et la culture de leur pays natal qu'ils ont dû fuir et qu'ils espèrent un jour retrouver. Parce qu'ils ont presque tout perdu, les enfants réfugiés et leurs parents accordent une grande importance à l'enseignement. Ils savent que l'éducation est leur seule chance d'avoir une vie meilleure lorsqu'ils rentreront chez eux.

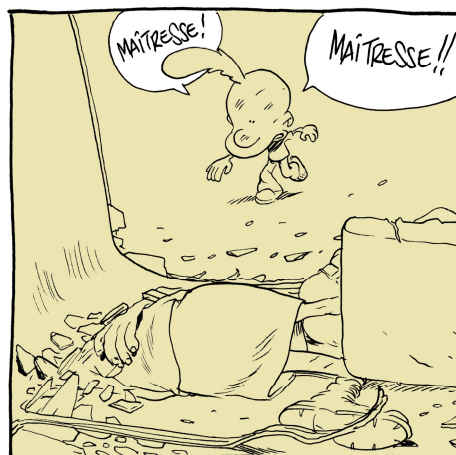
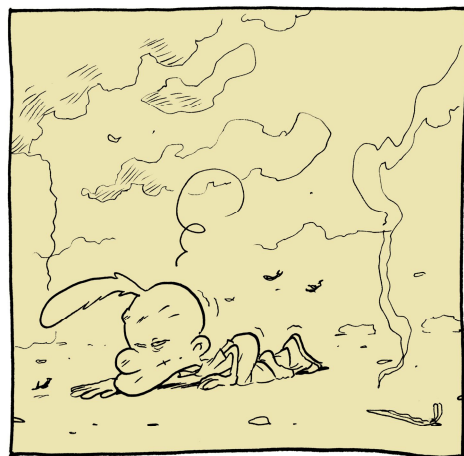
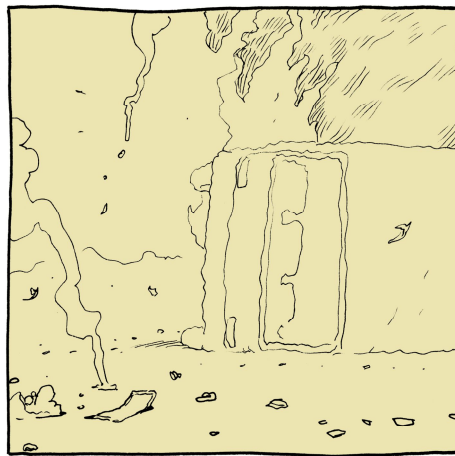
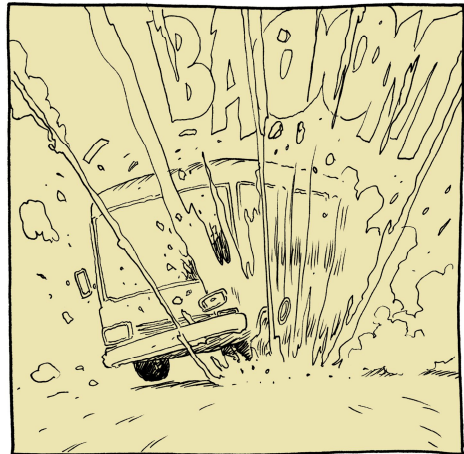
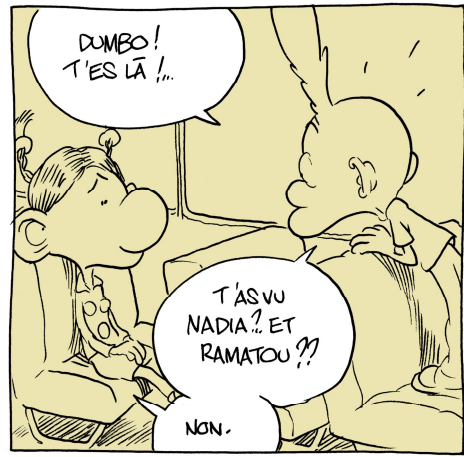
Le retour

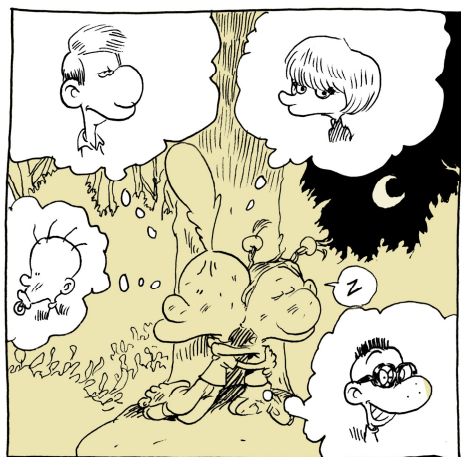
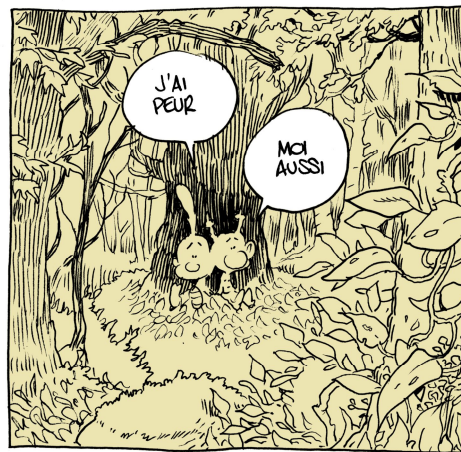
La majorité des réfugiés veulent retourner dans leur pays. Lorsqu'il n'y a plus de danger, ils retournent dans leur pays d'origine, souvent avec l'aide du HCR. Ce type de retour s'appelle le rapatriement volontaire. ■

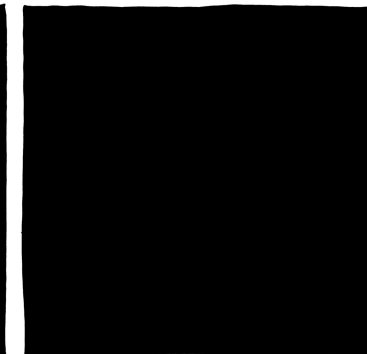
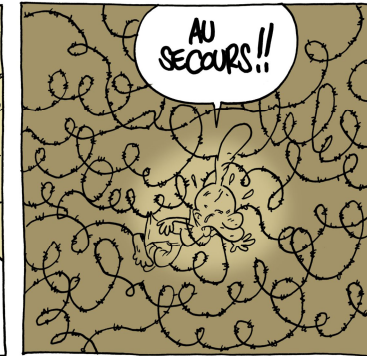
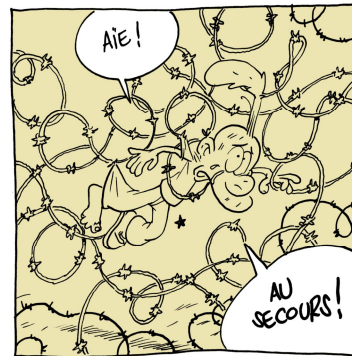
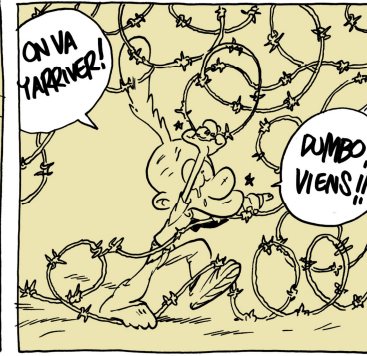
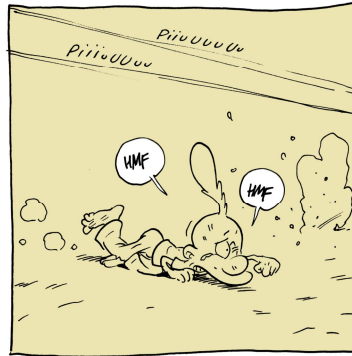
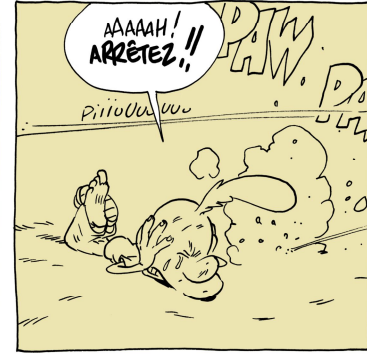
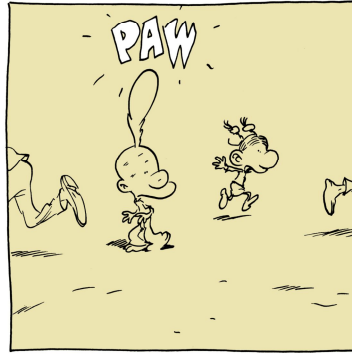
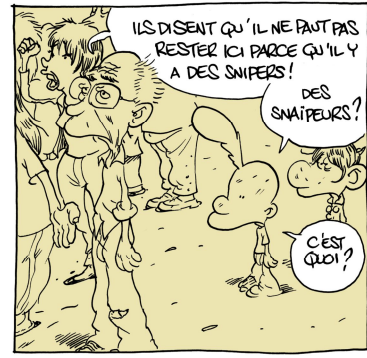
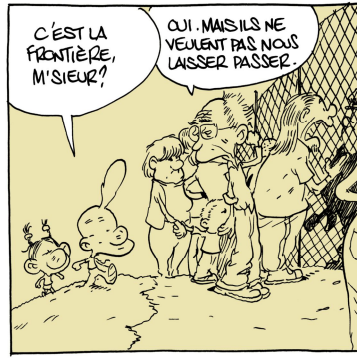
Titeuf
Reproduit avec
l'aimable autorisation
de Zep.











Quelques données

La faible générosité de la France

Dans le numéro d'octobre 2015 de «Causes Communes», la Cimade* ouvre un dossier sur les réfugiés en quête d'asile. Elle souligne, comme de nombreuses associations et ONG, une répartition déséquilibrée à partir des primo-arrivants (adultes et enfants) accueillis par les 28 pays de l'UE, la Suisse et la Norvège. La faible générosité de la France dans l'accueil des réfugiés est mise en exergue par une infographie : 595.365 demandes d'asile déposées en 2014, soit 0,12 % de la population.

*La Cimade : association de solidarité active avec les étrangers. ■

La Cimade, «Causes communes», octobre 2015.

Crise mondiale des réfugiés : les chiffres

On compte 19,5 millions de réfugiés dans le monde, 14 millions relevant du mandat du HCR et 5,1 millions de réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'UNRWA (office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient)

D'où viennent les réfugiés

1. Syrie
2. Afghanistan
3. Somalie
4. Soudan
5. Soudan du Sud
6. République démocratique du Congo
7. Myanmar
8. République centrafricaine
9. Irak
10. Erythrée

Qui les accueille

1. Turquie (2 millions)
2. Pakistan (1,5 millions)
3. Liban (1,15 millions)
4. Iran (950 000)
5. Éthiopie
6. Jordanie
7. Kenya
8. Tchad
9. Ouganda
10. Chine

Turquie, Pakistan et Liban accueillent à eux seuls 30% des réfugiés. 86% des réfugiés dans le monde se trouvent dans les pays en développement.

Ce qui est le plus marquant est le nombre de réfugiés rapporté à la population des pays. Pour 1000 habitants : Liban 232 ; Jordanie, 87 ; Nauru, 39 ; Tchad, 34 ; Djibouti, 23 ; Soudan Sud, 21 ; Turquie, 21 ; Mauritanie, 19 ; Suède, 15 ; Malte, 14.

La réinstallation : en juin 2015, le HCR a estimé que près de 1.153.300 réfugiés avaient besoin d'une place pour la réinstallation dans le monde. Or, en 2014, seuls 27 pays ont proposé des places de réinstallation et seuls 105.200 réfugiés en ont bénéficié. Les Etats-Unis ont réinstallé 73.000 réfugiés, soit 70% du total. ■

Amnesty International - Faits et chiffres, 12 octobre 2015.

Les enfants migrants et réfugiés en Europe

Antony Lake, directeur exécutif de l'Unicef, déclarait le 3 septembre 2015 que la crise des migrants en Europe s'aggravait. Le monde ne doit pas seulement être choqué par les images de corps d'enfants rejetés par la mer sur les rives de l'Europe. Le choc doit se traduire en action.

Ces enfants n'ont pas choisi de vivre ce calvaire. Ils ont besoin de protection. Ils ont droit à la protection.

Au moins un quart des migrants cherchant refuge en Europe sont des enfants. Pendant les 6 premiers mois de l'année, 106.000 enfants ont demandé l'asile en Europe. On parle aujourd'hui de 2.000.000 d'enfants forcés à fuir la Syrie.

Antony Lake préconise les mesures suivantes :

- 1.- **Protéger les enfants** à travers l'accès, tout au long de leur exil, aux soins de santé, nourriture, soutien psychologique et éducation ainsi que des abris adaptés permettant aux familles de rester ensemble.
- 2.- **Déployer des personnels formés spécialisés dans l'enfance**, en nombre suffisant, pour soutenir les enfants et leur famille.
- 3.- **Poursuivre les opérations de sauvetage** en mer et sur terre et prévenir toute exploitation des enfants.
- 4.- **Faire de l'intérêt de l'enfant une priorité** notamment dans les cas de demandes d'asile. ■

Unicef, 3 septembre 2015.

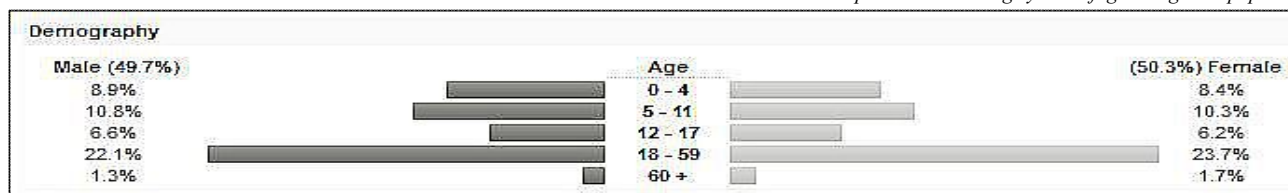
Combien de réfugiés syriens ?

Le 2 décembre 2015, 4.288.672 réfugiés syriens étaient enregistrés par l'UNHCR.

2.1 millions en Égypte, Irak, Jordanie et Liban, 1.9 million sont enregistrés par le gouvernement turc. Il faut ajouter plus de 26.700 enregistrés dans les pays d'Afrique du nord.

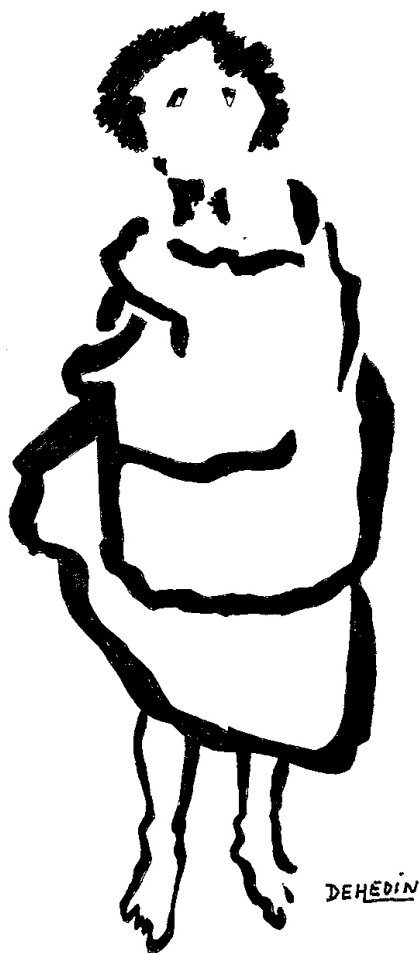
Et les enfants... Les enfants constituent plus de la moitié des réfugiés. Les enfants de moins de 4 ans forment même 17% de l'ensemble des réfugiés. Au total donc, plus de 2 millions d'enfants vivent hors de leur pays d'origine. ■

<http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php?>



Le parcours difficile des enfants réfugiés

*P*armi les milliers de réfugiés qui fuient la violence chez eux, les enfants sont parmi les plus fragiles, endurant des dangers, des difficultés et des privations qui peuvent leur laisser des séquelles pendant longtemps. A la violence et le chaos qu'ils vivent avant de quitter leur foyer, suivi par les traumatismes d'un voyage pénible à travers des pays inconnus, s'ajoutent les conditions difficiles de l'accueil dans des zones de refuge comme l'Europe, les États-Unis ou la Malaisie. Ces pays sont souvent mal préparés à cet accueil ou même hostiles à les recevoir. Enfin, avec du temps et de la chance, ces enfants réfugiés doivent s'adapter à la vie dans un nouveau pays, souvent avec une culture différente et une autre langue. En lisant des témoignages, des rapports d'ONG et des articles de presse, on peut donner un aperçu générique du parcours de ces enfants réfugiés.



Avant de devenir réfugiés, des enfants, dans beaucoup de pays, sont exposés à des scènes de violence de gangs, de milices ou de militaires. Les enfants risquent d'en être victimes ou de voir leurs proches le devenir. Dans les zones de conflits, des enfants peuvent connaître aussi de longues périodes de pénurie de toutes sortes, sans domicile sûr, sans scolarisation, sans soins médicaux, exposés à des dangers mortels, leurs droits humains violés de nombreuses façons. Ces expériences peuvent marquer leur esprit, sinon leur corps. Ces enfants ainsi traumatisés et mal nourris sont en mauvaise posture pour entreprendre un voyage qui peut être long et épuisant.

Une fois la fuite entamée, quitter le foyer et le quartier connu est source d'anxiété pour l'enfant. Dans un pays inconnu, perdre de vue ses parents et les gens de son groupe l'angoisse et peut l'exposer à des mauvais traitements ou pire. Selon le parcours de fuite et les moyens de transport utilisés, l'enfant risque de connaître divers dangers et difficultés. Si le trajet passe par la mer, les dangers de naufrage et d'hypothermie sont réels. D'après un article du journal «La Croix» : «Les secours et les ONG déplorent la présence de plus en plus importante d'enfants dans les 'cargaisons' des passeurs, des mineurs encore plus maltraités et exposés à diverses formes d'exploitation que les adultes». «Il y a des dizaines d'enfants et adolescents noyés ou trouvés morts dans des cales de bateaux surchargés», relève Giovanna Di Benedetto, porte-parole en Sicile de «Save the Children».

D'autres enfants sont obligés de marcher de longues heures par des chemins souvent difficiles qui traversent champs, fleuves, marécages, avec des barrières ou des gendarmes à contourner. Un témoignage de Macédoine recueilli par Human Right Watch raconte : «Après avoir voyagé pendant des jours, les jeunes enfants en particulier sont déshydratés ou fiévreux parce qu'ils ont dormi dehors. Des enfants et des adultes arrivent pieds nus parce que leurs chaussures n'ont pas tenu après autant de kilomètres de marche». Ainsi, pour beaucoup d'enfants, le manque de bonne nourriture, d'eau potable, et de vêtements appropriés

contre le froid et la pluie lors du trajet, conduisent à des problèmes de santé.

L'arrivée dans une zone de refuge n'est pas forcément la fin des souffrances des enfants. Les camps de fortune et même les camps de réfugiés plus ou moins officiels n'offrent souvent aux réfugiés qu'une protection minimale. Des tentes et d'autres abris temporaires, des sanitaires rudimentaires, une alimentation sommaire, pas d'accès ou un accès limité aux soins médicaux, sont le lot de nombreux enfants dans beaucoup de camps.

Les enfants sont victimes du froid. Un enfant de 16 ans a décrit les conditions à La Esperanza (île appartenant à l'Espagne) : «C'est très dur, surtout en hiver... Bien sûr j'ai froid la nuit. J'ai une couverture... il est inutile de demander une autre couverture. Ils ne vous la donneront pas. Personne n'a deux couvertures.... Parfois il fait si froid que l'on ne peut pas dormir».

Une attention particulière n'est pas toujours accordée à l'enfant non accompagné et il doit chercher la protection d'un adulte ou lutter seul pour sa quote-part de provisions. Dans ces

conditions, les enfants sont particulièrement vulnérables aux maladies et à l'exploitation par des adultes ou des gangs d'adolescents. D'autres sont obligés de chercher un petit travail pour survivre ou aider leur famille. Pour beaucoup d'enfants la vie dans les camps de réfugiés est marquée par la peur, l'angoisse, et le stress.

Pour les chanceux qui sont autorisés enfin à sortir des camps et à rester dans un pays d'accueil, une nouvelle vie s'ouvre, normalement avec des conditions matérielles meilleures, mais qui exige une adaptation parfois difficile. Un enfant non accompagné peut se trouver, au moins pour un moment, accueilli dans une institution, orphelinat ou autre, en attendant d'être confié à une famille d'accueil. Les enfants en famille vont se trouver dans un nouveau foyer, probablement bien différent de celui qu'ils ont quitté dans leur pays d'origine. S'adapter à la nouvelle culture et à une nouvelle langue prend du temps et peut poser des problèmes particuliers pour certains enfants, troublés, par exemple, par des relations entre adultes et enfants différentes. Le contraste entre les vêtements et les autres possessions des enfants du nouveau foyer et les leurs, plus modestes, peuvent donner aux enfants réfugiés un sentiment d'infériorité et de frustration.

L'enfant réfugié d'âge scolaire va se trouver tôt ou tard plongé dans un environnement culturel et institutionnel peu familier, avec des enfants du pays d'accueil qui le reçoivent fréquemment avec réserve, ou pire. L'obstacle d'une nouvelle langue est un handicap difficile à surmonter pour les études et peut pousser à un sentiment d'isolation et d'exclusion.

Pour les enfants réfugiés moins chanceux, sans papiers ou non accompagnés, la vie dans un pays d'asile peut ressembler à un cauchemar. D'après un article de l'Unicef, «de nombreux enfants réfugiés et migrants en Europe vivent dans des lieux surpeuplés et des conditions inadaptées qui les exposent à des risques de violences, d'exploitation et d'abus. Nombreux sont ceux qui dorment dehors. C'est notamment le cas à Calais (voir page 11 à 21), où les capacités d'accueil du centre d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants, situé dans le bidonville de la Jungle, sont saturées... A l'approche de l'hiver, cette situation est particulièrement inacceptable et inquiétante».

Bien entendu, les expériences et les souffrances des enfants réfugiés diffèrent énormément selon leur âge, leur pays d'origine, la saison et le trajet de fuite, le pays d'accueil et... le hasard.

Toutefois, ce qui est sûr est que la vie de beaucoup d'enfants réfugiés a été très douloureuse par moment et que leurs droits les plus fondamentaux n'ont pas été respectés. ■

Sources : Article dans le journal « La Croix »

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-enfants-premieres-victimes-parmi-les-migrants-2015-08-27-1349071>

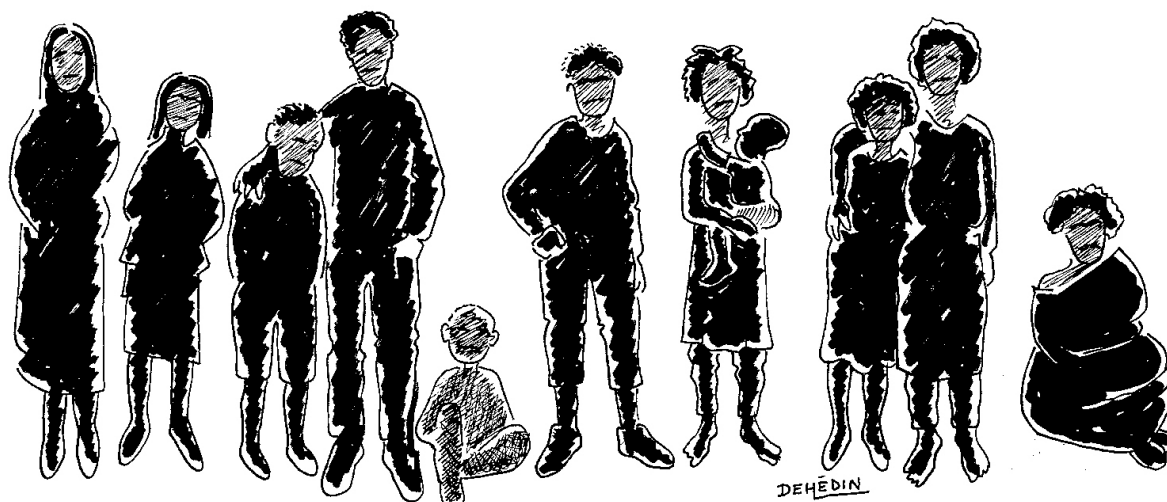
Unicef

<https://www.unicef.fr/article/les-enfants-qui-traversent-l-europe-revent-d-une-vie-normale>

<https://www.unicef.fr/contenu/espace-medias/enfants-migrants-apres-les-discours-les-actes>

Human Right Watch

<https://www.hrw.org/fr/news/2010/06/22/espagne-les-enfants-migrants-sont-en-danger>



Calais, la Jungle, les enfants

Isabelle Jenoc, membre de la commission Droits de l'enfant d'Amnesty France, en compagnie de Blandine Sazenac, photographe, et de Laurence Cadars, médecin humanitaire, est allée, début janvier, sur le bidonville de Calais, à la rencontre d'ONG et d'associations qui s'occupent des enfants migrants et réfugiés ainsi que de ses habitants.



La Jungle de Calais -
Lieu de décharge et zone
SEVESO ©bsaz.

Les enfants de la «Jungle»

Au cours de notre déplacement, nous avons suivi l'équipe de Médecins du Monde sur une maraude de quelques heures dans le bidonville. Durant cette visite, nous avons pu constater la présence sur le camp de grosses ONG comme Médecins du Monde et Médecins sans Frontières, mais surtout l'existence de nombreuses associations de bénévoles anglaises ou françaises, installées sur le camp et travaillant directement avec les populations. Ces associations, implantées dans le bidonville et dont les responsables vivent souvent sur place au milieu des migrants, sont appelés les «No borders». Leurs missions consistent à répondre à l'urgence, fournir un toit,

aussi modeste soit-il, aux nouveaux arrivants, à distribuer des vêtements secs, de la nourriture, installer un énorme générateur électrique pour recharger les portables des quelque 6.000 personnes qui vivent là dans le plus grand dénuement. Proposer un lieu pour se reposer aux femmes et aux enfants, un peu de chaleur au milieu de cette lande boueuse et froide jonchée de débris et battue par les vents.

Une zone de non droit

Il est difficile de rendre compte de ce que nous avons vu, dans cette Jungle, tant cet endroit est incroyable, totalement en marge, une zone de non droit, abandonnée, et en même temps prise dans l'étau des contradictions de nos politiques publiques nationales, européennes et bilatérales entre la France et l'Angleterre, La Jungle est une impasse, la nôtre, où d'autres sont coincés. Les quelque 6.000 hommes, femmes, enfants qui survivent dans cette Jungle le doivent à l'extraordinaire déploiement des solidarités qui s'y expriment et qui tentent, jusqu'à l'épuisement parfois, de remédier aux carences de l'État.

L'action humanitaire face aux dispositifs policiers

Calais est un kaléidoscope anarchique de l'action humanitaire, solidaire, sociale, résistante, militante, caritative. Ce réseau s'y déploie avec une force et une énergie proportionnelle aux développements des dispositifs de contrôle. De la Jungle au tunnel, en passant par le port, jusqu'à la gare TGV de Calais Frethun, des immenses barbelés jalonnent les bords des routes et des voies ferrées. La Jungle est un territoire perdu, une décharge à ciel ouvert, encerclée et sous surveillance permanente, des cars de CRS surveillent nuit et jour les abords du camp, distribuant des PV aux voitures des visiteurs. Depuis le 10 novembre dernier, le stationnement et l'arrêt sont interdits le long du chemin des Dunes, accès principal du bidonville par lequel transitent tous les bénévoles qui viennent apporter de l'aide. Cette mesure vient encore faire obstacle et fragilise les solidarités. Ce dispositif policier très important fait le jeu des filières de passeurs, qui vivent justement de l'infranchissable et augmentent leurs tarifs. Pourtant, nombreux sont ceux qui, tous les soirs, tentent le passage vers l'Angleterre au péril de leur vie. Les équipes de Médecins du Monde relatent les nombreuses blessures liées aux tentatives de passage, fractures, chutes, mais aussi aux violences policières, gazages, tirs de flash ball.

La Jungle et ses habitants sous les bombes lacrymogènes

Lors de notre visite du bidonville, le 7 janvier, nous avons constaté la présence sur le sol de centaines de ronds de plastique blanc : des restes de bombes lacrymogènes lancées sur le

campement durant la nuit précédente par les forces de l'ordre. La nuit du 8 janvier 2016, pour la troisième nuit consécutive, les forces de l'ordre ont bombardé la Jungle, où vivent plusieurs milliers de personnes, y compris des femmes et des enfants, de jets de gaz lacrymogène. Des vidéos mises en ligne sur le site *Calais Migrant Solidarity* montrent des nuages de fumée envahissant le bidonville. En atteignant les cabanons, l'explosion des grenades produit d'immenses étincelles, susceptibles de mettre le feu à l'ensemble des habitations fabriquées à partir de matériaux inflammables. On y voit certaines grenades, envoyées en tir tendu, toucher directement des groupes de migrants.



Un groupe électrogène pour recharger les téléphones portables ©bsaz.

La situation des enfants dans le bidonville :

Selon l'Ecole Laïque du Chemin des Dunes, une structure créée par un réfugié nigérian au sein du bidonville regroupant une trentaine de bénévoles qui enseignent et animent des ateliers, rencontrent des enfants et les accueillent autour d'activités éducatives, créatives ou ludiques, il y aurait près de 150 à 200 enfants, majoritairement de moins de 10 ans, jeunes mineurs, et adolescents, dans la Jungle. Certains accompagnent leurs parents sur leur chemin de migration, d'autres sont des mineurs isolés. Ces enfants vivent dans des conditions déplorables, en dehors de toute structure d'accueil.

Au cours de notre matinée de visite, aux côtés de l'équipe de Médecins du Monde, nous avons pu rencontrer de jeunes enfants égyptiens qui étaient seuls. L'un, âgé de 12 ans, arrivé six mois auparavant, était pris en charge par des membres de sa communauté et suivi par l'équipe de Médecins du Monde. L'autre, âgé de 14 ans était arrivé deux jours plus tôt et s'était rapproché de ses concitoyens qui l'avaient pris en charge. Dans un article paru sur le site *leplus.nouvelobs.com*, l'équipe de l'Ecole Laïque du Chemin des Dunes témoigne de la situation préoccupante que vivent ces enfants. Malgré la condamnation de l'Etat, confirmée en appel, à aménager la Jungle de Calais, de nombreux mineurs isolés continuent à vivre dans le bidonville sans qu'aucune solution de mise à l'abri ne leur soit proposée. Faute d'un recensement systématique, ces enfants sont livrés à eux-mêmes et confrontés à de nombreux dangers.

Le Centre Jules Ferry, financé par l'Etat et géré par l'association la Vie active, propose 200 places environ à quelques femmes et enfants dans le centre d'hébergement qui jouxte le bidonville. Les hommes ne peuvent y être hébergés, les familles complètes n'y ont donc pas accès, ce qui pose le problème de la séparation des familles. Quant au Centre Georges Brassens, structure dédiée aux mineurs isolés de moins de 15 ans, il ne dispose que de 4 places, un chiffre dérisoire, au regard du nombre de mineurs isolés qui vivraient sur le bidonville.

Un accès aux soins très réduit, des conditions d'hygiène déplorables

Malgré les maraudes quotidiennes de Médecins du Monde dans le camp, l'accès aux soins médicaux a été réduit tandis que la population fragilisée ne cesse de croître. L'arrivée du froid ne fait que détériorer des conditions de vie déjà extrêmement dures.

Dans le bidonville, les familles n'ont pas d'autre choix que de vivre dans des cabanes construites de palettes, de bois et de bâches, non isolées, sans électricité, sans chauffage, parfois dans des tentes ou des caravanes apportées par les bénévoles et les associations.

La nourriture est théoriquement limitée au seul repas quotidien du Centre Jules Ferry. En pratique, les associations tentent de compenser les carences en matière d'aide alimentaire, l'Auberge des Migrants distribue quotidiennement des centaines de repas, des vivres non périssables ainsi que des vêtements chauds et secs. Les conditions d'hygiène sont déplorables, le manque de points d'eau à proximité des tentes et cabanes de fortune, ou tout simplement de latrines adaptées, est un problème quotidien.

Le bidonville est implanté sur une zone insalubre, ancienne décharge à ciel ouvert où les immondices continuent de s'accumuler : le site est majoritairement en zone SEVESO.

Selon Médecins du Monde, les enfants qui vivent sur le bidonville, souffrent d'une prévalence anormalement élevée de lésions de l'émail dentaire qui les a amenés à en référer à la jeune association «Dentistes Sans Frontières», afin qu'elle puisse mettre en place au plus vite une présence officielle de chirurgiens dentistes bénévoles sur Calais, le service médical du Centre Jules Ferry ne prévoyant pas de service dentaire permanent.



L'eau et la boue sont partout présentes ©bsaz.

Les maladies respiratoires et les rhumes sont fréquents

Les bénévoles de l'Ecole Laïque du Chemin des Dunes ont pu constater que beaucoup d'enfants en bas âge et une majorité d'enfants entre 4 et 10 ans ne sont pas scolarisés et passent leurs journées à jouer dans des endroits malsains, boueux, emplies de déchets et d'autres objets très dangereux pour leur santé et leur intégrité physique. Pour les enfants, se laver les mains avant de manger, après une activité, aller aux toilettes... tous ces petits actes quotidiens deviennent compliqués. Faire des lessives, laver et sécher du linge dans le camp est impossible. C'est pour cela que le camp est jonché de vêtements et de chaussures

usagées. Il ne s'agit pas de gaspillage volontaire : si les gens pouvaient laver, ils garderaient leurs vêtements. L'humidité et la boue sont aussi un problème, les enfants ont en permanence leurs chaussures et chaussettes (quand ils en ont) trempées. Leurs pieds sont toujours mouillés et froids, les maladies respiratoires et les rhumes sont légion.

Au-delà du manque de prise en charge sanitaire des enfants, des situations inadmissibles ont été constatées par les bénévoles de l'Ecole du Chemin des Dunes, notamment des lésions oculaires occasionnées par des brûlures de gaz lacrymogènes sur un enfant de 15 mois...

Des enfants qui ont du mal à se concentrer

Les conditions dans lesquelles ces enfants vivent au quotidien ne leur permettent pas de passer des nuits réparatrices. Le froid, le vent violent et l'humidité qui règne sur la lande et dans les logements de fortune ont aussi des conséquences sur le bon développement des enfants qui sont privés d'un sommeil de qualité. Ils ont du mal à se concentrer et cela se ressent énormément dans les activités qui leur sont proposées par les associations.

D'autres dangers pèsent sur la santé de ces enfants : les nombreux incendies qui se déclarent dans les tentes à cause d'une bougie ou d'un moyen de chauffage défectueux transformant en brasier ces cabanes et tentes faites de matériaux particulièrement inflammables. A cela s'ajoute la difficulté d'éteindre ces incendies en raison de l'accès à l'eau : quelques points d'eau situés à la périphérie du camp. Un bénévole de Médecins du Monde nous a relaté le cas d'une petite fille de 6 ans, gravement brûlée suite à un incendie qui s'était déclaré en pleine nuit à cause de la lampe à pétrole qui éclairait sa tente.

La santé mentale des enfants :

Les enfants qui arrivent jusqu'à Calais, en famille ou de façon isolée, ont tous déjà vécu des traumatismes : quitter un pays en guerre, vivre l'insécurité de l'exode, la perte d'êtres chers, de repères, l'angoisse de leur parents face à l'exil, la faim, le froid, l'épuisement, la peur, la violence, tout cela ils l'ont déjà éprouvé. Arrivés presque au bout de la course dans cette impasse, cet enfer qu'est la Jungle est une violence supplémentaire que beaucoup d'adultes n'arrivent pas à dépasser. Un rapport réalisé par Médecins du Monde, paru en avril 2015, sur la santé mentale des migrants à Calais, fait un constat alarmant : «La prévalence de personnes en souffrance psychique ou psychiatrique dans la population migrante est particulièrement importante, les symptômes rencontrés sont nombreux : états de stress post-traumatique, stress, troubles anxieux, troubles du sommeil, somatisations, mais aussi problèmes psychiatriques tels que délires de persécutions, paranoïa, bouffées délirantes...». Le rapport stipule que le contexte calaisien est destructeur pour la santé mentale des exilés : les conditions de vie, de passage, la peur d'être arrêté, les violences policières, le racisme ont des impacts désastreux sur leur santé. Ce rapport ne concerne pas spécifiquement les enfants, mais ceux-ci sont particulièrement vulnérables et vivent, au même titre que les adultes, ces expériences traumatiques sans que rien ne soit mis en œuvre pour les aider. ■

Témoignages

«J'ai vu la mort dans mes yeux»

Nous avons rencontré six adolescents pris en charge par le Centre d'accueil des mineurs isolés de Saint-Omer géré par l'association France Terre d'Asile. Pendant deux heures, ils nous ont raconté leurs histoires, leurs parcours, évoqué leurs projets, leurs espoirs.

Dans le réfectoire du Centre d'hébergement où ils prennent leurs repas, ils sont assis côte à côte, le traducteur Abdul Ali leur explique qui nous sommes et pourquoi nous souhaitons les rencontrer, l'un d'eux prépare du café et des gâteaux, ils sont nos hôtes et c'est avec plaisir que nous acceptons leur hospitalité. Pourtant on sent dans leurs regards un grand vide, ils sont là sans y être, comme s'ils avaient du mal à occuper l'espace et le temps, on les sent perdus. Tour à tour ils nous racontent...



Dans le réfectoire de France Terre d'Asile ©bsaz.

Les policiers bulgares m'ont pris tout ce que j'avais

Mhamoud : «...Mon père était fonctionnaire d'État en Afghanistan, il a été assassiné par les Talibans, mais d'autres menaces pesaient sur notre famille, ma mère et mon oncle maternel ont décidé que je devais partir car ils craignaient pour ma vie. Mon oncle a payé le voyage... Quand je suis parti, j'avais 15 ans, j'ai laissé ma mère, mes petits frères et sœurs chez mon oncle, je n'ai plus de nouvelles d'eux depuis 4 mois...». «Mon voyage a duré cinq mois, j'ai beaucoup marché, je ne savais pas vraiment où j'allais, je n'avais jamais voyagé avant, j'ai voyagé clandestinement. Je suis passé par l'Iran, la Turquie, la Bulgarie, la Serbie, la Croatie, l'Autriche, la Hongrie puis la France. Je suis arrivé à Nice et là, j'ai suivi un groupe d'Afghans qui partaient à Calais, je ne savais pas où c'était mais je les ai suivis». «Au cours de mon voyage, en Iran et en Bulgarie, j'ai eu très peur, j'ai été arrêté et frappé par des policiers, les policiers bulgares m'ont pris tout ce que j'avais, l'argent que mon oncle m'avait donné, mon téléphone avec le numéro pour joindre ma mère, ils m'ont tout pris, ils m'ont frappé avec des bâtons...». Un silence, les autres écoutent, le regard fixe, eux aussi ils ont eu peur des coups, ils les ont subis, ils ont vécu ces situations, ils ont connu ce sentiment terrible d'impuissance et de terreur face à la violence gratuite, incompréhensible, inhumaine, d'un adulte qui frappe un enfant. Il reprend son récit : «Quand on marchait, pendant des heures, des jours entiers, il y avait parfois des gens, des associations qui nous aidaient, ils nous donnaient à manger. Les gâteaux, on les gardait pour continuer le voyage, mais des fois on n'avait plus de gâteaux, on avait faim, froid, on était trempé, on ne pouvait pas se laver, on était très fatigué, épuisé, mais j'ai continué à marcher jusqu'au bout de mes forces».

La violence des passeurs

Jamal : il est lui aussi parti d'Afghanistan, où il n'avait plus que son oncle. C'est lui qui a payé le voyage vers l'Europe, qui a payé les passeurs, pour le protéger et lui offrir un avenir. Il ne se souvient pas par quels pays il est passé, il a marché, suivi des groupes, de camions en camions, de voitures en voitures, puis en bateau. Ce n'est qu'une fois arrivé en Grèce qu'il a su où il était. «On est monté sur un bateau, le bateau était prévu pour 12 personnes, on était 40, il y avait des femmes avec des bébés, on les a mis au milieu du bateau, les passeurs nous ont frappés pour que nous montions tous, ils nous ont traités comme des animaux, il y avait des gens de nationalités différentes, des Afghans, des Syriens, des Pakistanais, des Iraniens, je ne connaissais personne. Lorsque les passeurs m'ont poussé dans le bateau, ils m'ont frappé et m'ont dit : c'est à toi de conduire le bateau. Le bateau a failli chavirer plusieurs fois, j'ai cru que j'allais mourir, j'ai vu la mort dans mes yeux ! ».

Arrêté, battu, mis en prison

Abdel aussi, est parti seul. Lui aussi s'est vu mourir, il est d'abord passé clandestinement en Iran, il avait 15 ans, il ne connaissait personne, ne parlait pas la langue, il a vécu dans la rue, il se souvient. Une fois, il n'a rien mangé pendant 8 jours, il était épuisé, il se sentait perdu, désespéré, il vivait au milieu des poubelles. Heureusement, une personne qui tenait un restaurant lui a donné à manger et il a travaillé chez eux pour gagner un peu d'argent, pour se nourrir. Puis il a été arrêté par la police iranienne, battu, mis en prison, puis renvoyé en Afghanistan. Trois fois de suite, il tentera sa chance et sera renvoyé dans son pays par la

police iranienne, ce n'est qu'à la quatrième tentative qu'il arrivera à quitter l'Iran pour continuer son voyage vers l'Europe. Lui aussi a vécu le traumatisme d'une traversée entre la Turquie et la Grèce, même histoire ! Sur un bateau prévu pour 20 personnes, 50 personnes sont entassées, la traversée doit durer 45 minutes, mais il y a une tempête et elle durera 7 heures. 7 heures d'angoisse et d'horreur sur ce bateau surchargé, où s'entassent des hommes, des femmes, des enfants, la tempête fait rage, certains passagers chavirent, Ils n'atteindront jamais le rivage, lui s'en sortira. Il continuera son chemin, encore et encore jusqu'à Calais, où il vivra dans la Jungle pendant 2 mois, il aura faim, encore ! « Dans le camp, on mangeait une fois par jour, il faisait froid, le vent, la pluie, la boue, c'était dur de dormir, on dormait le jour et la nuit on essayait de passer, c'était dangereux de vivre là-bas, il y avait les bagarres, la violence, et pendant les passages aussi on risquait de mourir ». Au bout de 2 mois passés dans la Jungle et après avoir traversé toute l'Europe, épuisé, désespéré, sans ressources, il croquera la maraude de France Terre d'Asile qui lui proposera de venir se reposer, reprendre des forces, dormir au chaud et dans un lit, se laver, être propre et sec.



© Blandine Sazenac.

Etonnés d'être vivants

Alors voilà, ils sont là, face à nous, étonnés d'être vivants, ils ont «vu la mort dans leurs yeux». A quoi ressemble la mort pour un enfant de 15 ans, seul au milieu d'inconnus sur une embarcation de fortune au milieu d'une tempête ? Sans doute à ce vide que l'on ressent chez eux, qui les étirent, les enveloppe et nous glace. L'effroi a marqué ces garçons d'une trace indélébile qui ne les quittera sûrement jamais, cette conscience si lourde d'avoir échappé à la mort les habite avec tant de force qu'ils ont du mal à être présents à eux-mêmes et aux autres. Lorsque nous leur demandons s'ils étaient conscients du danger qu'ils encourraient en entreprenant ce voyage, la réponse est lente, douloureuse, moite comme leurs mains qu'ils tordent, elle

s'échappe dans une longue inspiration : «Aujourd'hui, je ne dirais à personne de faire ce voyage, si j'avais su je ne l'aurais jamais fait...» et chacun d'eux d'acquiescer d'un regard qui s'éternise et se perd derrière nous.

Un silence encore ! Ils en sont presque gênés, ne veulent pas nous embêter avec leurs histoires, et nous non plus on ne veut pas les embêter, alors on passe à autre chose, «Vous êtes bien ici ? Quels sont vos plaisirs dans la vie ? Le silence s'installe à nouveau, la question leur paraît pour le moins incongrue, et ils nous disent poliment qu'y répondre est... difficile. Visiblement les plaisirs, ce n'est pas pour tout de suite ! Ils ne sont pas prêts ! Alors ils nous parlent de ce qu'ils aimaient, de ce qui leur manque, les réunions de familles, les fêtes, leurs amis, leurs proches dont ils sont sans nouvelles...

«... Mais vous parlez entre vous de ce que vous avez vécu ? ». «Non», la réponse fuse cette fois. Non ! Ils ne parlent jamais de leurs parcours : «A quoi bon parler des pires moments de notre vie, ça nous rendrait fous ! ». Ils sont comme enfermés dans leur solitude, rompre le silence est inconcevable, mettre des mots sur ces souffrances trop douloureux, presque impossible. Ce qu'ils veulent aujourd'hui, nous dira Jamal, c'est regarder devant eux et lui ce qu'il veut c'est «faire partie de la société française, ne plus être un étranger ! ». Ne plus être rien, personne, redevenir quelqu'un, un être humain pour lui, pour les autres. C'est ce qu'ils réapprennent ici, au centre, à se reconstruire, retrouver une identité, se projeter dans une existence, une vie.

Quel long chemin encore, pour ces enfances brisées, échouées à l'autre bout du monde. Mais ils nous disent vouloir regarder devant eux, même si ici tout est différent : La langue, la culture, «on ne sait pas ce qu'on mange en France, les codes, de quoi on rit...». Ils ont l'impression de ne rien connaître, alors ils veulent apprendre, apprendre le français, faire des études, devenir ingénieur en génie civil, travailler pour la mairie... Abdel, lui, il a son projet en tête, il y croit, et il tient à nous le dire, il l'a conçu au cours de son voyage, c'est ce qui l'a aidé à tenir : «Je veux créer une association humanitaire, je veux faire ce que l'on a fait pour moi, mettre les gens à l'abri, sauver des vies, que personne, jamais, ne vive ce qu'on a vécu ! » (*Les prénoms ont été changés*).■

«Welcome in Hell»



La bibliothèque de la
Jungle, la «Jungle Books»
© Blandine Sazenac.

Dans la «Jungle», des enfants, naissent, vivent et meurent dans l'indifférence générale !

Imaginez 6.000 personnes entassées sur une décharge, vivant dans des tentes fouettées par la pluie et les vents, des tentes posées sur un sol constitué d'une boue grasse et froide. Imaginez qu'il n'y a pas de ramassage des déchets, pas de sanitaires dignes de ce nom, peu d'accès à l'eau, que les gens, en plus de la peur qui les ronge et du traumatisme qu'ils ont vécu, ont faim et froid. Imaginez que dans ce lieu de désolation, naissent, vivent et meurent des enfants, que ces enfants y sont parfois abandonnés seuls et sans protection, à la merci de toutes les violences, de tous les dangers et de tous les trafics, et maintenant dites-vous que tout

ceci se passe ici, en France, à Calais !

«C'est de loin le pire camp de réfugiés que j'ai jamais vu ! Le chaos total ! », s'exclame, éberlué, le médecin humanitaire qui nous accompagne. Et pour cause, ce n'est pas un «camp de réfugiés», car il n'obéit à aucunes normes d'organisation et de gestion, les seules logiques qui y résident sont celles de la relégation et de l'abandon (ici même le Samu refuse d'intervenir la nuit, nous confiera un représentant de Médecins du Monde).

Pourtant dans cette Jungle abandonnée par l'Etat, la vie s'organise, des échoppes, des églises, des mosquées, sont apparues, des restaurants, des barbiers et des coiffeurs, vendent leurs services.

«Welcome in Hell»

Au cours de notre visite du camp, avec l'équipe de Médecins du Monde, nous avons rencontré des gens révoltés par cette situation et qui tentent de pallier cet abandon en déployant des actions de solidarité avec les migrants : construire une école, une bibliothèque comme les «Jungle Books» qui accueille les enfants, installer des «Hots spots», sorte de points de convivialité où les gens peuvent se regrouper, boire un café autour d'un poêle artisanal, (il y en a plusieurs sur le camp).

Ces bénévoles, appelés «No borders», viennent de toute l'Europe : France, Angleterre, Allemagne, Suisse... pour aider.

Parmi ces «No borders», nous avons rencontré Lise. Sur le bidonville, tout le monde la connaît. Lise est anglaise, elle est arrivée il y a un peu moins de 2 ans, elle était révoltée par le traitement inhumain réservé aux migrants, elle voulait faire quelque chose pour tous ces gens et surtout pour ces femmes et ces enfants. Alors elle a installé sa caravane au milieu du camp et n'est jamais repartie.

Aujourd'hui, avec cinq autres personnes, elle a créé, au milieu de la Jungle, un lieu spécifiquement dédié aux femmes et aux enfants. Ça ne paye pas de mine ! Quelques cabanes en bois posées sur des palettes recouvertes de linoléum pour donner à ces intérieurs un semblant de confort. C'est une sorte de maison collective où les femmes et les enfants du camp peuvent se retrouver, avoir un peu de réconfort et d'intimité, allaiter les enfants au chaud et au calme, les laisser jouer sans risques. Les femmes y obtiennent des informations utiles concernant les aides médicales et sociales auxquelles elles peuvent recourir, des activités pédagogiques sont proposées aux enfants.

Deux jours par semaine, la maison se transforme en échoppe où vêtements, nourriture, lait maternisé, couches pour les enfants sont distribués... Dans la Jungle, plus qu'ailleurs, les espaces d'intimité et de calme sont rares, cet espace est très important pour ces femmes, nous dira Lise, car elles peuvent y retrouver un entre soi qui les rassure.

Lise accueille aussi des enfants, mineurs isolés qui vivent sur le camp, elle va à leur rencontre et les incite à venir se reposer, trouver un peu de calme et de sécurité. Mais avec les mineurs isolés, c'est compliqué ! Depuis qu'elle vit là, elle en a recueilli plusieurs. Ce jour-là, trois de ses protégés sont avec elle, ils ne la quittent pas, ils cherchent à capter son attention, elle interrompt l'interview pour leur parler, ils ont l'air à cran : «Ils sont épuisés,

nous dit-elle, ils n'ont pas dormi, comme souvent, ils ont passé la nuit à essayer de passer ! Ce matin, ils sont tous revenus, c'est déjà ça ! ».



Se laver les dents, dans la jungle ©bsaz.

La situation de ces enfants la préoccupe énormément, elle est en colère ! «En réalité, dit-elle, c'est aux gouvernements Français et Anglais de prendre en charge ces enfants, ils doivent tenir compte de la situation réelle, parce qu'eux, dit-elle, en montrant du doigt les enfants, ils ne rentrent pas dans les cases, ils ne répondent pas aux critères, mais ce sont des enfants, ils ont 12, 13, 14 ans. Parfois il y en a même des plus jeunes. Quant à ceux qui ont 15 ans et plus, ils y en a des dizaines qui vivent ici dans une situation de dénuement total, et ils prennent des risques incroyables».

Lorsque nous évoquons avec elle le Centre pour Mineurs Isolés de Saint Omer elle répond : «Oui bien sûr ! Mais il est à Saint Omer et ce n'est ni suffisant ni adapté. Là-bas, on leur propose une mise à l'abri de quelques jours. Il y a bien un dispositif

d'accueil pour les plus âgés d'entre eux (les 15 /18 ans) qui souhaitent rester en France, mais encore faut-il que leur dossier soit validé et que leur minorité ne soit pas contestée et surtout qu'ils acceptent d'y aller ! ».

La grande majorité de ces enfants sont dans une détresse psychologique inimaginable, ils ont vécu ce qu'elle appelle, un «brain washing», ils ont perdu toute confiance dans les adultes, l'idée de continuer leur route est le seul futur qu'ils soient capables d'envisager, ils vivent dans une temporalité de l'instant, manger, dormir, survivre, fuir l'enfer de la Jungle, passer en Angleterre, même s'ils n'y ont personne, même s'ils ne savent pas ce qu'ils vont y trouver, c'est leur seul objectif ! Certains ont été laissés ici par un grand frère, un oncle, dont ils n'ont plus de nouvelles, et leur seul espoir est de le rejoindre. D'autres sont arrivés seuls et ils pensent retrouver de la famille en Angleterre, mais ils ne savent ni comment ni où. Enfin il y a ceux qui n'ont plus personne, comme les trois enfants dont elle s'occupe en ce moment, ce sont des écorchés vifs, ils n'ont pas 15 ans et ont déjà vécu une longue vie de souffrance, ils sont brisés, abimés par la vie, mais, «tant qu'ils reviennent je me dis que c'est un jour de gagné ! », nous dit-elle.

Pourtant ce sont des enfants ! Tout mineur a le droit d'être protégé lorsqu'il est en danger, quelle que soit sa nationalité ou son parcours migratoire, c'est le devoir des Etats de protéger ces enfants ! Mais ici, il est devenu ordinaire de laisser des enfants à la rue parce qu'ils sont étrangers, ici l'obligation de protéger n'est plus universelle et la solidarité est devenue facultative !

«Les Etats doivent prendre leurs responsabilités, si le respect des droits des enfants les intéresse un peu, martèle Lise, sinon, il y aura encore beaucoup de morts ! ».

Et Lise nous raconte l'histoire d'un de ces enfants qu'elle a croisé, des histoires qui se ressemblent trop ! Celle de



ressemblent trop ! Celle de Khanagul, un jeune Afghan de 16 ans percuté un mois plus tôt par le train venant de Londres. Ecrabouillé pour être plus précis. Son meilleur ami, Khan a identifié ce qui restait du corps grâce à la montre qu'il lui avait offerte pour son anniversaire. Ils venaient tous les deux du même village, non loin de Kaboul, une nuit où les Talibans avaient repris la ville, ils avaient décidé de partir ensemble.

Six mois plus tard, à l'autre bout du monde, loin de sa famille, mais si près du but, Khanagul est mort, pulvérisé par un train ! ■

«Ceci n'est pas une solution d'hébergement» ©bsaz.

«La Maison du Jeune Réfugié» de Saint-Omer

Gérée par France Terre d'Asile, cette structure accueille de jeunes mineurs isolés de 15 à 18 ans et les accompagne dans leur construction d'un projet d'avenir.



© Blandine Sazenac.

En 2009, France Terre d'Asile commence à travailler sur l'accueil des mineurs isolés dans le cadre d'un projet intégré avec l'Italie, la Grèce et la France. Ce travail va donner lieu à un rapport qui paraît en juin 2012 et aboutira à l'ouverture de «La Maison du Jeune Réfugié» de Saint-Omer qui devait répondre à l'augmentation du nombre de mineurs isolés parmi les migrants.

La même année, le conseil départemental du Pas-de-Calais donne son aval, mais pose une condition préalable : son éloignement d'au moins 30 km de Calais. Cette condition était imposée par le préfet et les raisons invoquées à cet éloignement étaient la nécessité de trouver un lieu moins médiatisé que Calais, d'éviter l'instrumentalisation des enfants par des adultes malveillants (passeurs) et enfin le fait que la maire de Calais ne voulait pas de ce centre dans sa ville.

La Maison du Jeune Réfugié comprend plusieurs dispositifs de prise en charge : des hébergements d'urgence, un accueil de jour, des appartements en semi autonomie. C'est un lieu où les jeunes migrants peuvent venir se reposer quelques jours, trouver des informations sur leurs droits, et/ou être pris en charge, «stabilisés» jusqu'à leur majorité s'ils en font la demande et si leur dossier est accepté par les services sociaux. Il accueille indifféremment garçons et filles de 15 à 18 ans et fonctionne sur la base du volontariat. Les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement social, juridique et éducatif. Ceux qui intègrent la Maison du Jeune Réfugié le font, soit après une ordonnance de placement provisoire du procureur de la République, soit via les ONG, les associations, les structures qui s'occupent de migrants mineurs isolés.

Plus de 1.400 passages en 2015

A Saint-Omer : 30 hébergements d'urgence, 50 places d'accueil de jour, 38 places dans des appartements en semi autonomie. A Arras : 30 hébergements en appartement.

En 2014, 1.364 jeunes sont passés par le centre, en 2015 ils étaient 1.403.

L'entrée dans la structure se fait aussi sur le mode du volontariat et l'accès à celle-ci par différents moyens :

- Information sur les lieux de distribution de nourriture. A Calais par exemple via La Vie Active, le Centre Jules Ferry...
- Les maraudes effectuées par le personnel de France Terre d'Asile ou d'ONG présentes dans les camps ou les parcs, le signalement par des personnes ou par la Police Aux Frontières.

85 % des jeunes qui arrivent jusqu'au centre repartent dans les cinq premiers jours, certains reviennent plus tard et finalement choisissent d'essayer d'intégrer la structure... ce sont très majoritairement des garçons, d'abord des Erythréens, ensuite des Soudanais, puis des Égyptiens, des Afghans et des Albanais... Les filles ne représentent que 10 % de la population prise en charge dans la structure.

Pourquoi aller vers l'Angleterre ?

Les passeurs et les adultes malveillants les poussent à poursuivre toujours plus loin, chaque étape étant pour eux une source de revenu. Le coût de passage vers l'Angleterre est estimé entre 3.000 à 6.000 € et peut aller jusqu'à 10.000 €.

Les parents avec lesquels ils sont en contact au point de départ, sur le trajet, ou déjà installés en Angleterre les pressent à poursuivre leur voyage

Ils ont perdu au cours de leur périple toute confiance (successivement traités comme des parias, victimes de violences, aidés par certaines associations, puis exploités par des passeurs). Ils sont désorientés, perdus et tentent de garder le cap qu'ils se sont fixé au départ. Puisqu'ils sont si près du but, ils préfèrent se rendre compte par eux-mêmes, aller voir à quoi ressemble cet Eldorado dont ils ont tant entendu parler : l'Angleterre...

De nombreuses rumeurs freinent la prise en charge de ces jeunes, elles concernent la prise d'empreinte, le fichage, qui compromettraient leurs possibilités d'installation dans un autre pays européen... Déconstruire ces mythes fait partie du rôle de l'association. Pour ce faire des traducteurs spécifiques sont présents. Informés de leurs droits et des possibilités de prise charge, les jeunes qui repartent sur les camps participent à cette déconstruction.

L'intégration dans la structure et «l'évaluation sociale»

Lorsque le jeune a émis le souhait de se stabiliser, débute «l'évaluation sociale» (circulaire du 31 mai 2013) qui permet de déterminer si le jeune a entre 15 et 18 ans, qu'il est isolé et son pays d'origine. Cette évaluation est effectuée par une personne spécifique qui a des connaissances sur la situation sociale et géopolitique des pays d'origine, les parcours de vie des migrants et peut les recouper. Au cours de l'entretien avec le jeune, un coordinateur évalue la véracité et la cohérence du récit que fait le jeune migrant. Cette enquête préalable peut prendre plusieurs jours et suppose de nombreux entretiens. Une fois l'évaluation réalisée, la demande de mise à l'abri est envoyée au bureau de l'aide sociale à l'enfance et au TGI de Saint-Omer. L'enfant est alors inséré dans le système français de l'aide sociale à l'enfance : placement provisoire dans d'autres départements, apprentissage du français, alphabétisation, scolarisation.

Un tiers des jeunes obtiennent l'asile, pour les autres, la structure les aide dans leurs démarches pour l'obtention de titre de séjour auprès de l'OFPRA ou du CMDA*.

Ce que nous avons remarqué lors de notre visite

Ce dispositif ne prend pas en charge l'ensemble des mineurs.

Les mineurs pris en charge par la Maison du Jeune Réfugié sont des mineurs entre 15 et 18 ans, or il existe sur le bidonville de Calais des mineurs isolés plus jeunes.

Au cours de notre visite de quelques heures dans la Jungle, nous avons constaté la présence importante de jeunes mineurs isolés (nous en avons rencontré, âgés de 12 et 14 ans). Ces jeunes mineurs isolés ne disposent pas, ou de façon très insuffisante, de solution de mise à l'abri, à Calais. Seul le foyer Georges Brassens, géré par la Vie Active, dispose de 4 places pour les mineurs isolés de moins de 16 ans... ■

*OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides.

*CMDA : Centre pour Mineurs Demandeurs d'Asile.



© Blandine Sazenac.

La New Jungle ou l'inhumanité en container

L'Etat Français condamné par le juge des référés du conseil d'Etat à agir dans la Jungle de Calais :

Début novembre 2015, Médecins du Monde, le Secours Catholique, ainsi que quatre migrants ont saisi le juge des référés du tribunal administratif de Lille pour qu'il soit ordonné à l'Etat Français, à la commune de Calais et à l'Agence régionale du Nord-Pas-de-Calais de mettre en œuvre un certain nombre de mesures d'urgence pour faire cesser les atteintes graves et manifestement illégales portées aux libertés fondamentales des migrants et particulièrement aux droits des enfants se trouvant sur le bidonville de Calais.

Cette ordonnance a été confirmée le 23 novembre 2015 : «L'Etat a 48 heures pour procéder au recensement «des mineurs isolés en situation de détresse» et se rapprocher du département du Pas-de-Calais «en vue de leur placement». Il a également huit jours pour créer 10 points d'eau supplémentaires (alors que le camp n'en comporte que 3), mettre en place 50 latrines, instaurer un système de collecte des ordures et des bennes supplémentaires, procéder au nettoyage du site et dégager un accès au camp pour les services d'urgence.



Photo Laurence Cadars.

Lorsque nous nous sommes rendus sur le bidonville, le 7 janvier 2016, aucune de ces mesures n'avait été prise. Nous avons rencontré des mineurs isolés livrés à eux-mêmes ou pris en charge de façon informelle par des membres de leurs communautés d'origine ou des associations, aucun service de l'Etat ne les avaient recensés. Les points d'eau étaient toujours très largement insuffisants, les latrines étaient inutilisables tant elles étaient repoussantes, le camp n'avait jamais été nettoyé, quant à faciliter l'accès au camp pour les services d'urgences, rien ne semblait avoir été prévu ! En revanche, des travaux étaient en cours pour l'aménagement du futur «camp humanitaire d'Etat».

La New Jungle : 20 millions d'euros et pas d'eau !



La New Jungle en construction © Blandine Sazenac.

Le «nouveau» camp humanitaire a donc été ouvert en grande pompe, le 11 janvier dernier à Calais ! 74 containers, pour un budget de 20 millions d'euros, incluant la construction et les frais de fonctionnement, soit, si on pousse la logique comptable jusqu'au bout, 160.000 euros par container ! Comment se fait-il qu'avec un tel budget on n'ait prévu aucun raccordement à l'eau ?

1 m2 par habitant !

Chaque container fait 14 m2 et est prévu pour accueillir 12 personnes, soit 1,16 m2 par personne, ni douche, ni sanitaire à l'intérieur, aucune possibilité de cuisiner.

Mais que l'on se rassure, le camp est électrifié, il est fermé par un enclos vidéo-surveillé, avec un accès biométrique par reconnaissance palmaire et a été conçu et construit par une société : Logistic Solutions, dont le patron, Norbert Janvier, est un ancien de la direction des renseignements militaires.

Une architecture concentrationnaire !

A long terme le camp devrait comprendre 125 containers, autant dire que la densité de population sur ce camp va être très forte.

Aujourd'hui, seules quelques dizaines de personnes ont accepté de rejoindre les containers. Pourquoi tant de résistance ? Il semble que ce camp ait quelques raisons d'être perçu par les migrants comme un espace carcéral, voir concentrationnaire. Il faut bien avouer que

l'esthétique et les procédés sécuritaires mis en œuvre pour y entrer n'ont rien d'attirant, les migrants qui veulent avoir une chance d'atteindre l'Angleterre peuvent légitimement s'inquiéter de voir leur main devenir une clé biométrique. L'Etat se défend de vouloir ficher les migrants et assure que le dispositif est un système «biométrique sans trace», sa justification reposerait sur son seul aspect «pratique». Mais pratique pourquoi ?

Dans un article intitulé «A Calais, un camp des années 30» (Libération, 23 octobre 2015), l'architecte Cyrille Hanappe remarquait que le dispositif de containers du camp de Calais défiait le simple bon sens : «On sait depuis longtemps qu'un camp doit être pensé comme une ville, que les êtres humains ne peuvent être traités comme du bétail ! ». Evoquant les similitudes entre le camp calaisien et ceux des années 30, il remarquait que Calais est construit sur le même modèle que ceux qui accueillaient des réfugiés espagnols, polonais, juifs, tziganes... et dont on dénonce aujourd'hui la forme concentrationnaire ! Système biométrique en plus !

Une politique plus répressive qu'humanitaire !

Il semble qu'au-delà de l'objectif affiché de mettre 1.500 personnes «prioritaires» au sec et au chaud, ce camp obéisse à des logiques politiques plus répressives qu'humanitaires. Toute la politique menée par l'Etat Français vis à vis de la Jungle et de ses habitants depuis ces derniers mois semble le confirmer. Le 31 août 2015, le premier ministre Manuel Valls, en déplacement à Calais, annonce enfin la construction d'un camp en dur prévu pour accueillir 1.500 personnes. Le 21 octobre, Bernard Cazeneuve retourne sur place et présente les deux volets de la politique de l'Etat pour gérer la situation à Calais : le premier vise à «humaniser» l'accueil des migrants dans la Jungle, l'autre à faire preuve de «fermeté» en renvoyant dans leur pays d'origine «ceux qui n'ont pas vocation à s'installer en France».

Depuis octobre dernier, le nombre d'enfermement de réfugiés dans des camps de rétention loin de Calais s'est accéléré de manière exponentielle. Dénoncée par de nombreuses associations telles que la Cimade, ou l'Ordre de Malte, cette politique a conduit des centaines de migrants et réfugiés vivant à Calais à être interpellés et placés dans des centres de rétention administrative (CRA) un peu partout en France, 600 personnes en moins de deux semaines selon une estimation de la Cimade.

Les effets de cette politique sont dramatiques pour les personnes concernées, désemparées par ce qui leur arrive. Après avoir été confrontées à d'innombrables dangers sur la route les menant en Europe, elles se retrouvent aux prises avec la police française et dans cette tourmente, de nombreuses familles sont séparées.

Ces privations de liberté à grande échelle s'exercent «au détriment des droits les plus fondamentaux», s'indignent les associations de défense des migrants. Cette opération instrumentalise le droit. La plupart des étrangers visés, originaires d'Afghanistan, d'Iran, d'Irak, d'Érythrée, du Soudan et de Syrie, sont inexpulsables du fait qu'ils viennent de pays en guerre ou ne délivrant pas les laissez-passer consulaires nécessaires à leur renvoi. La France les enferme ainsi tout en sachant que la reconduite à la frontière – qui justifie le maintien en rétention – n'a aucune chance d'être exécutée, les juges en apportent la preuve quotidiennement.

L'objectif qui se dessine avec la construction de ce camp, dit «humanitaire», est bien, à court terme, de raser la Jungle pour ne garder que les containers. Ainsi dans un article paru dans la Voix du Nord, suite à l'inauguration du 11 janvier, le préfet Fabienne Buccio, laissait entendre qu'après l'ouverture du camp humanitaire, son objectif était que Calais ne dépasse pas les 2.000 migrants.

Qu'est-il donc prévu pour les 4.000 autres personnes restantes qui vivent actuellement sur le bidonville ? Jusqu'où ira l'inhumanité de l'Etat Français ?

Depuis des mois déjà, la Maire de Calais réclamait le soutien de l'armée ! Eh bien c'est chose faite. Début janvier, trois véhicules blindés sont arrivés à Calais ! «Pour assurer la sécurité des forces de l'ordre !».

Epilogue

CONTAINER

DEFINITION : Réceptacle de forme, capacité et matière variables, destiné à contenir des marchandises en vrac ou en lots. *A. – TRANSP.* Caisse de forte capacité et de dimensions normalisées, destinée à faciliter les opérations de manutention, notamment en évitant les ruptures de charge d'un mode de transport à un autre. *B. – AÉRON. MILIT.* Fût métallique cylindrique, destiné à être parachuté. *C. – PHYS. NUCL.* Réceptacle en plomb, destiné à recevoir des matières radioactives.

Témoignage

Une militante d'Amnesty de la région de Menton et Nice raconte



«C'est le comité d'accueil qui arrive», scandie fièrement un CRS en entrant sur le quai de la gare Menton-Garavan. ©lemonde <http://www.lemonde.fr>

Les migrants à la frontière de Menton

Le gros problème a été celui des mineurs isolés âgés en moyenne de 16 à 18 ans dont beaucoup étaient renvoyés en Italie irrégulièrement (sans appliquer les procédures de réadmission), souvent parce qu'ils ne disaient pas leur âge de crainte de se retrouver coincés en France alors qu'ils voulaient rejoindre leur famille (clandestine ou pas) dans les pays du nord de l'Europe. Après la reprise des procédures normales, fin juillet 2015, l'Italie refusait la réadmission des jeunes qu'elle jugeait mineurs. Cela a correspondu à un afflux de jeunes et à l'ouverture d'un accueil au Centre International de Valbonne - Sophia Antipolis - Lycée international, internat, sport, qui fonctionne encore. Environ 90 % de ces jeunes, de langue anglaise, s'y reposent quelques jours et reprennent la route car ils sont libres de le faire. Les autres sont en cours de

placement dans les centres du Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes.

Pendant cette période, il y a eu très peu de familles avec enfants, la plupart des réfugiés de la Corne de l'Afrique étaient des jeunes d'environ 25 ans, candidats à une demande d'asile dans le nord de l'Europe et donc d'un transit seulement par la France. Beaucoup de Soudanais, ne pouvant prouver qu'ils venaient de la zone sud du Soudan (ex-Darfour), ont été refoulés en Italie qui les prend en charge. Des mineurs se trouvent parmi eux. Les quelques Syriens bloqués à la frontière ont fini par se diriger vers l'Autriche qui les a laissés longtemps transiter vers l'Allemagne.

La frontière est complètement bloquée depuis le 13 janvier 2015. Le contrôle basé sur l'aspect physique continue plus que jamais.

Les demandeurs d'asile à Nice

C'est un vrai scandale, des familles demandeuses d'asile avec enfants sont à la rue et doivent se loger dans des squats dont elles sont parfois expulsées avec violence et indignité. Des enfants en restent profondément traumatisés.

Même après la reconnaissance de leur demande, elles ne sont pas protégées. Je suis le cas d'une famille de 6 enfants, réfugiée statutaire depuis avril 2014, toujours en squat parce que 'Habitat Côte d'Azur' refuse de la loger précisément parce qu'elle est en squat alors qu'elle avait été placée par erreur de la préfecture en procédure prioritaire ... Expulsée avec violence pendant la procédure, deux de ses enfants, 10 et 8 ans alors, scolarisés, profondément choqués, ont régressé au point d'être placés cette année dans une classe spécialisée au collège Risso de Nice. Leur fils aîné, 15 ans, victime le 30 septembre 2015 d'un accident par électrocution, en gare de St-Roch à Nice, a passé plusieurs mois en réanimation grands brûlés à l'Hôpital Ste Anne de Toulon : cela n'a pas ému plus que cela Mme Estrosi-Sassone, présidente d'Habitat Côte d'Azur.

Les familles avec enfants, en procédure prioritaire pour réexamen, non logées, ne sont pas admises à l'hébergement d'urgence. Cela ne va pas s'arranger, cette année la mairie de Nice refuse d'ouvrir le gymnase qu'elle met d'habitude à la disposition du 115 ...

En ce moment une famille tchétchène avec enfants, en France depuis 5 ans, risque de se retrouver seule et isolée sans ressources car le père, suite à une arrestation «au faciès», est en rétention au CRA de Nice et fait l'objet d'une procédure d'expulsion vers Moscou. L'état d'urgence rend difficile toute contestation, bien qu'il y ait matière, car nous allions engager un réexamen avec des éléments nouveaux probants. En danger de mort en cas de retour.

Je précise que les réfugiés statutaires de notre Relais ont tous tenté de retourner en Tchétchénie suite à des rejets de la CNDA*, ils ont été arrêtés et torturés à leur retour, ont pu fuir de nouveau grâce à leur famille, et seulement reconnus alors, avec de nouvelles preuves, réfugiés après des années de procédure. Ces familles ont des enfants qui ont subi pendant des années la précarité et la violence qui en découle. Un enfant est mort à Nice dans le parking d'un grand magasin cette année, il se trouvait dans cette situation - la famille a fini par être logée... un peu tard ! ■

* CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile.

Témoignage de Martine Landry Relais Réfugiés06 d'Amnesty International.

Témoignage

La Commission enfant d'Al Italie rapporte

L'accueil des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ou enfants séparés Les chiffres sont effrayants



Selon le rapport du 21 octobre 2015 du Système d'accueil des migrants et réfugiés du Ministère de l'Intérieur italien, les mineurs étrangers qui ont débarqué sur les côtes italiennes en 2014, étaient au nombre de 26.112, dont 13.000 (50%) non accompagnés ou enfants séparés (MENA). En 2015, sur le total des mineurs étrangers arrivés en Italie jusqu'au 10 octobre, 73% d'entre eux étaient non accompagnés. De plus, en 2014, on ne sait pas ce que sont devenus **26%** des MENA arrivés en Italie et on estime qu'ils seraient **38%** en 2015 (jusqu'au mois d'août).

Les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) sont extrêmement vulnérables. Ils se trouvent sans assistance de la part de parents ou d'autres adultes qui en sont légalement responsables. Ces mineurs étrangers isolés, adolescents, même très jeunes, risquent d'être exploités, interceptés par des passeurs ou des trafiquants et victimes

de violences. En Italie, la majorité de ces mineurs arrive d'Erythrée, de Somalie, d'Egypte, du Nigeria, de Gambie et de Syrie.

En Europe, les agents de police européens ont enregistré au moins 7.000 mineurs non accompagnés au cours de cette année, mais on estime que ce chiffre est en réalité du double, car au moins autant sont entrés sans être enregistrés, ce qui les expose encore plus aux risques d'exploitation potentielle ou à être victimes d'un trafic très rentable.

Selon Brian Donald, directeur de l'Europol, au cours des prochaines années, le phénomène des migrants exploités arrivés en UE, deviendra encore plus visible, du fait du manque d'accueils qui permet à la criminalité de proliférer.

D'après l'expérience sur les côtes sud de l'Italie (Lampedusa, Messina, Augusta, Cagliari et tant d'autres), le moment le plus délicat et dangereux pour le mineur est à l'arrivée, après les premiers soins médicaux, l'écoute (qui pose toujours des problèmes de communication linguistique), l'identification, car dans beaucoup de cas ces mineurs ne veulent pas être identifiés et enregistrés en Italie. Le règlement de Dublin III les obligerait à rester dans ce pays, même s'ils ont de la famille ou des amis dans d'autres pays d'Europe (Dublin est malheureusement encore en discussion). De plus, la lenteur de la bureaucratie et les procédures inutilement compliquées ont bloqué pour des mois ces jeunes et les ont poussés à fuir ces centres d'identification et d'accueil dans lesquels les conditions de vie n'étaient trop souvent pas acceptables.



Un changement dans la politique d'accueil

Aujourd'hui la politique italienne (Ministère de l'Intérieur, 21 octobre 2015) pour l'accueil des MENA a changé de direction, ce n'est plus le temps des grands centres d'accueil. On passe à l'accueil décentralisé et partagé pour assurer une distribution équilibrée sur tout le territoire du pays. Le mineur reste le moins possible dans le premier lieu d'accueil, il faut procéder aussitôt que possible à sa prise en charge :

- placer le mineur dans un lieu sûr,
- mettre le mineur sous la tutelle d'un tuteur, dans un centre d'accueil familial, ou encore dans une famille en adoption temporaire, pour lui offrir un cadre affectif et éducatif qui tient compte de ses besoins après des expériences trop souvent dramatiques. Des cours de spécialisation ont été mis en place pour

préparer les tuteurs.

Tous les mineurs non accompagnés qui se trouvent sur le territoire italien doivent être signalés au Tribunal des Mineurs, ou au Juge des tutelles, ou au Comité des mineurs étrangers.

Quels sont les droits des MENA en Italie?

- Le dispositif de la protection de l'enfance est intégralement applicable aux mineurs de nationalité étrangère même s'ils sont entrés illégalement en Italie.

- Les MENA ne peuvent être expulsés ni rapatriés, sauf cas exceptionnels, et ils ont le droit de présenter une demande d'asile et d'obtenir un permis de séjour.
- Ils sont inscrits automatiquement au Service National de Santé.
- Ils ont droit à l'instruction et pas seulement à l'instruction obligatoire.

Il y a encore énormément de choses à faire. Une loi sur la protection des mineurs est toujours en discussion au parlement. La Sicile, le Latium et la Lombardie sont les régions qui ont accueilli la majorité des MENA. Les organisations criminelles transnationales sont toujours un des pires dangers pour ces mineurs seuls et isolés. ■

<http://www.interno.gov.it/it/galleria-immagini/viminale-rapporto-sull'accoglienza-migranti-e-rifugiati-italia>

Témoignage

Deux mineurs débarqués à Lampedusa - Italie (octobre 2015)



Yusuf, de Gaza : «Je veux être humain»

Sur le ferry de Lampedusa à la Sicile, il y a plus de 80 enfants qui ont survécu à une des plus dangereuses traversées de la Libye vers l'Europe, des enfants et adolescents, pleins de rêves et d'espoirs.

Yusuf, 17 ans, raconte les difficultés et les dangers de sa vie à Gaza, il a été privé de son enfance, il n'a jamais eu de jouets. Pour fuir la mort, la persécution, la pauvreté, ces jeunes risquent tout pour venir en Europe.

Yusuf et son meilleur ami se connaissent depuis toujours, ils sont partis de Gaza ensemble. Dans la traversée vers Lampedusa, ils ont vu des compagnons de voyage jetés en mer seulement parce qu'ils avaient le mal de mer. Ils ont traversé le Liban, le Soudan, la Libye. Ils ont été emprisonnés et battus. La vidéo des violences subies a été

envoyée à la famille de Yusuf pour obtenir une rançon. On a envoyé l'argent. Sa vie valait 4.000 dollars. Quand on lui a demandé quels sont ses rêves maintenant qu'il est en Europe, il a fondu en larmes et a répondu «je veux être humain !»

Ismail, Somalien : il a seulement 16 ans

Ismail, on le voit de loin, il jouit de la confiance de tous, il transmet la sérénité. Il est très sage, même s'il est très jeune. Il explique aux autres jeunes Somaliens qu'il est nécessaire d'apprendre l'italien pour rester en Italie et surtout fréquenter l'école.

Il dit qu'il s'est enfui parce qu'en Somalie il n'aurait pas survécu. Il craignait d'être obligé de se joindre à un groupe de militaires et de devoir tuer des gens. Mais il n'aurait jamais imaginé que le voyage pour Lampedusa aurait été si dangereux. Il a été kidnappé, battu, il a été témoin du viol d'une femme enceinte. Il a été gardé en isolement pendant un mois et est passé d'un trafiquant à l'autre avant d'atteindre Tripoli.

Il a seulement 16 ans. ■

<http://lepersoneeladignita.corriere.it/2011/07/25/lampedusa-isola-dei-diritti-umani/>

http://www.amnesty.it/flex/images/b/3/9/D.b21b77941f1596d5a1bd/molo_Favaloro_400.jpg

Témoignage

L'histoire de Saïd Yacoub

Le jeune Saïd Yacoub, militant pour les droits des migrants, vient du Cameroun. Il a raconté le 19 avril 2015 son expérience de migration vers l'Italie à l'Assemblée Générale d'Amnesty International qui s'est déroulée à Rome.

Saïd a vécu au Cameroun avec sa mère, mais il a perdu son père à l'âge de 4 ans. Ensemble avec sa mère, ils immigrent au Tchad et ensuite en Libye où il commence à jouer au football. Quand la guerre éclate, Saïd perd le contact avec sa mère. Il est obligé de s'embarquer, persuadé qu'il se rend en Tunisie. A la fin du long voyage passé dans la soute, il se retrouve à Lampedusa où il reste 22 jours.



C'est là qu'il demande à parler à un avocat qui lui conseille de chercher une famille pour pouvoir continuer à réaliser son rêve de jouer au football.

Actuellement, il vit à Palerme, et continue de jouer au football. L'année dernière, il a gagné le championnat régional comme gardien de but. Saïd est sûr que sa maman est encore vivante et continue à la chercher. Il lui a écrit une lettre, qu'il a confiée aux amis, aux journalistes, à toutes les personnes qu'il rencontre.

L'amour d'un enfant pour sa mère

Lampedusa, le 24 juillet 2011

«J'écris cette lettre pour te dire que je t'aime. Depuis que nous nous sommes séparés, je pense à toi jour et nuit, la nuit est très longue pour moi loin de toi. Tu es la plus belle femme du monde, tous les enfants rêvent de t'avoir sur la terre, tu es la meilleure maman que je n'ai pu jamais penser. Je me suis séparé de toi maman. Sais-tu ? Si tu étais une fleur, je te planterai dans mon cœur, je t'arroserai avec mes mains. Quand je pense à toi, les larmes commencent à descendre. Si aujourd'hui, je suis ici sans toi, je me sens seul au monde et il n'y a rien à faire, tu es la personne qui compte le plus pour moi, la plus chère du monde. Je rêve de te retrouver saine et sauve un jour, tes petits refrains des chants me font monter le moral et me donnent l'espérance d'être un enfant aimé par sa mère. Je voudrais être le plus heureux au monde comme les autres enfants de la Terre, je voudrais jouir de ta présence, je te promets que je combattrai comme je peux avec toutes mes forces pour te retrouver. Je sais que tu es vivante et tu penses à moi, je serai toujours concentré dans tout ce que je fais pour prier Dieu le plus miséricordieux, je sais que Tu m'entends sans sommeil ni somnolence. Tu es présent dans ton trône. Entre tous les enfants, aides-moi à retrouver ma famille, je voudrais être le plus heureux du monde et ça sera un jour inoubliable dans ma vie».■

Saïd Islam Yacoub.

Témoignage

Grèce - Ile de Lesbos : Kate O'Sullivan, pour Save The children UK, décrit la situation

Les mères enveloppent leurs bébés dans des sacs poubelle pour les garder au sec



Le camp de Moira, situé sur une colline, a été gravement touché par les orages. L'eau et la boue dévalaient les sols non recouverts de gravier.
©Save the Children.

28 octobre 2015

«Ici, sur l'île grecque de Lesbos, nous avons été atteints par l'hiver. Trois jours de tempête ont apporté le chaos et la dévastation durant la semaine qui a vu la plus forte arrivée de migrants sur l'île de toute l'année.

48.000 personnes sont arrivées sur des embarcations sur les îles grecques en cinq jours - ce qui est plus que tout le reste de l'année. 27.000, rien que sur l'île de Lesbos, et toutes au pire moment possible.

En temps normal, une tempête n'est pas un problème. Mais, à Lesbos, et tout au long des routes de voyage vers l'Europe du Nord, l'absence d'abri et de services de base place les gens qui fuient la guerre et l'extrême pauvreté en face de conditions impensables.

Campements désorganisés

Il y a deux camps de transit sur l'île de Lesbos. Moria était pour les non syriens - principalement des Afghans - et les Syriens stationnaient à Kara Tepe, un grand camp avec de meilleurs services et un processus d'enregistrement rapide.

Mais récemment, les camps ont été désorganisés lorsque le processus d'enregistrement a été changé et que les Syriens ont commencé à être enregistrés dans les deux camps, Moria et Kara Tepe. Les gens ont été déplacés d'un camp à l'autre. La conséquence directe a été le chaos que nous avons vu durant les trois jours de tempête et beaucoup de souffrances inutiles.

Conditions glaciales

Dans le camp de Moria, j'ai été arrêtée sur mon chemin par une enfant frissonnant de froid de manière incontrôlable. Elle était incapable de marcher ou de regarder quelqu'un dans les yeux, - ses mains et ses lèvres étaient littéralement bleues. Sa mère était dans les environs, elle aussi, incapable de se déplacer.



Un membre de notre équipe s'est occupé de la jeune fille et le reste de l'équipe a amené la mère à l'agence d'aide médicale d'urgence de Médecin sans Frontières. Une foule était réunie dehors parce qu'il y avait trop de monde ayant besoin de médecins.

Quelques minutes plus tard nous avons trouvé trois jeunes hommes ayant perdu conscience par hypothermie. Avec l'équipe des Nations unies et des volontaires, nous avons fait tout ce que nous avons pu pour eux jusqu'à ce que les ambulances arrivent. Un des hommes a repris conscience et a pleuré de douleur. Nous avons désespérément entouré ses mains et ses pieds pour tenter de les réchauffer.

Dormir dans les champs

Comme des milliers d'autres, y compris des enfants, les hommes ont été forcés de dormir durant trois jours dans un champ à côté du camp de transit. Seules les familles qui étaient enregistrées étaient autorisées à dormir à l'intérieur du camp de transit. Mais ce n'était pas tellement mieux – Moria est situé sur une colline et elle n'est pas revêtue de gravier, l'eau de pluie a transformé ce lieu en bain de boue. La peau des mains et des pieds des enfants était complètement ratatinée d'avoir été dans l'eau et la boue depuis trois jours. Les gens ont essayé d'avoir un peu de chaleur et de sécheresse en allumant des feux à l'intérieur des tentes, et les nuages de fumée envahissaient le camp. Les gens qui ont fui la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan et qui ont fait face à des violences et à une pauvreté incroyables, fondaient en larme devant ce qui arrivait.

A bout de nerf

Une femme d'Afghanistan qui faisait la queue dans la file de distribution de nourriture avec son enfant m'a tendu la main et s'est accrochée à moi. Elle pleurait sur mon épaule, ayant atteint clairement ses limites, elle avait besoin de réconfort, même venant d'une totale étrangère.

Tout le jour les gens demandent de l'aide de chacun. Des mères enveloppent leurs bébés dans des sacs poubelles pour les tenir au sec, et les pères tiennent des sacs plastiques au-dessus de la tête de leurs enfants. Nous avons distribué toutes nos couvertures et vêtements secs, mais cela n'était pas suffisant.

L'absence de dignité à laquelle ces gens doivent faire face est choquant – même pour des humanitaires qui ont travaillé dans des camps en zone de conflits et de catastrophes naturelles durant plusieurs années.

Aider ces familles durant l'hiver

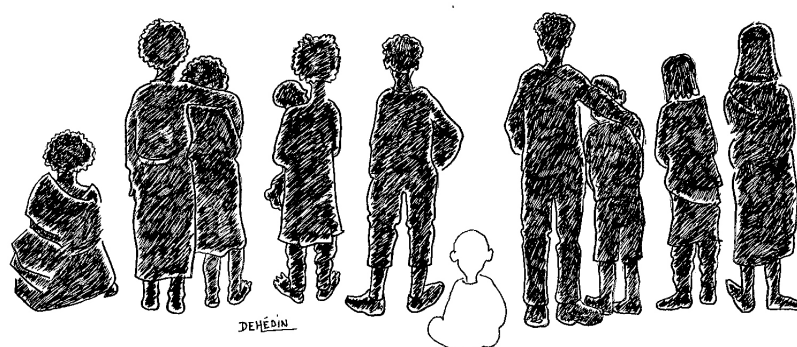
Chaque jour, «Save the children» fournit des repas chauds pour 2.000 à 8.000 personnes dans les deux camps de Lesbos. La neige est attendue et nous savons que les gens qui traversent la frontière ne portent rien d'autre que leurs vêtements pour les protéger des intempéries.

Jusque-là, nous avons eu des enfants se noyant lorsque leurs embarcations ont chaviré – 70 enfants se sont noyés en essayant d'atteindre la Grèce depuis la mort de Alan Kurdi il y a deux mois. Mais maintenant, nous sommes potentiellement face à la mort à l'intérieur des camps.

Cette semaine passée est un aperçu de ce qui nous attend. L'Europe doit prendre conscience de ce que l'hiver signifiera pour des milliers d'enfants réfugiés et migrants. C'est terrible de penser qu'un enfant peut mourir après être arrivé en Grèce». ■

Traduction :
Ph Brizemur.

Source :
<http://blogs.savethechildren.org.uk/2015/10/refugee-crisis-mothers-wrapped-their-babies-in-rubbish-bags-trying-to-keep-them-dry/>



Accueil des réfugiés : le travail de «Revivre»



«Revivre» aide, depuis 2004, les anciens prisonniers politiques syriens à se faire soigner, grâce à votre aide et à votre soutien. En 2011, avec la terrible répression contre la révolte pour la liberté, «Revivre» a décidé d'élargir son champ d'activité afin d'y inclure le soutien aux victimes des violations des droits de l'Homme en Syrie (réfugiés, détenus et familles sinistrées). Elle est en première ligne actuellement dans l'accueil et le soutien de ceux qui fuient la mort et la destruction.

Dans un bureau de la mairie du 20ème arrondissement de Paris, Sabreen, aidée de deux autres personnes reçoit, guide, conseille et soutient des familles qui ont tout abandonné pour tenter une nouvelle vie. Elle tient une permanence trois jours par semaine. «Dix à vingt personnes par jour, parfois plus. «Notre ordinateur contient plus de 900 dossiers. Incontestablement, nous avons un pic du nombre de réfugiés depuis septembre. Il y a une corrélation avec le début des bombardements russes», nous dit-elle.

Trois «chemins» pour les réfugiés

1.- **Les «réinstallés»** : résultat des accords passés en 2013 par la France avec le HCR. Ce dernier, dans les camps de Jordanie, Turquie, Liban choisit les personnes les plus vulnérables à réinstaller d'urgence, à mettre en sûreté le plus vite possible. 500 en 2014, 1000 en 2015 sont accueillis en France.

2.- **Les «relocalisés»** : arrivés principalement en Allemagne, la France a accepté d'accueillir 30.000 réfugiés. «Pour 66 millions d'habitants, que représentent 30.000 personnes ?» demande Sabreen. «Pour ces personnes, l'Allemagne a eu une organisation impeccable, mais en France, les lourdeurs administratives ralentissent l'affaire, et certaines ONG ne sont pas expérimentées dans l'accueil de primo-arrivants», ajoute-t-elle. C'est le préfet qui identifie les ressources et les moyens et qui peut imposer des solutions d'installation. C'est ici que les militants d'AI peuvent influencer sur les municipalités.

3.- **Ceux qui arrivent par leurs propres moyens** : certains ont un visa et effectuent directement par avion le voyage du Liban ou de la Jordanie vers la France. C'est le cas de la famille Al Rahmoun que nous avons rencontrée à la permanence de «Revivre» (lire le témoignage page 30 et 31).

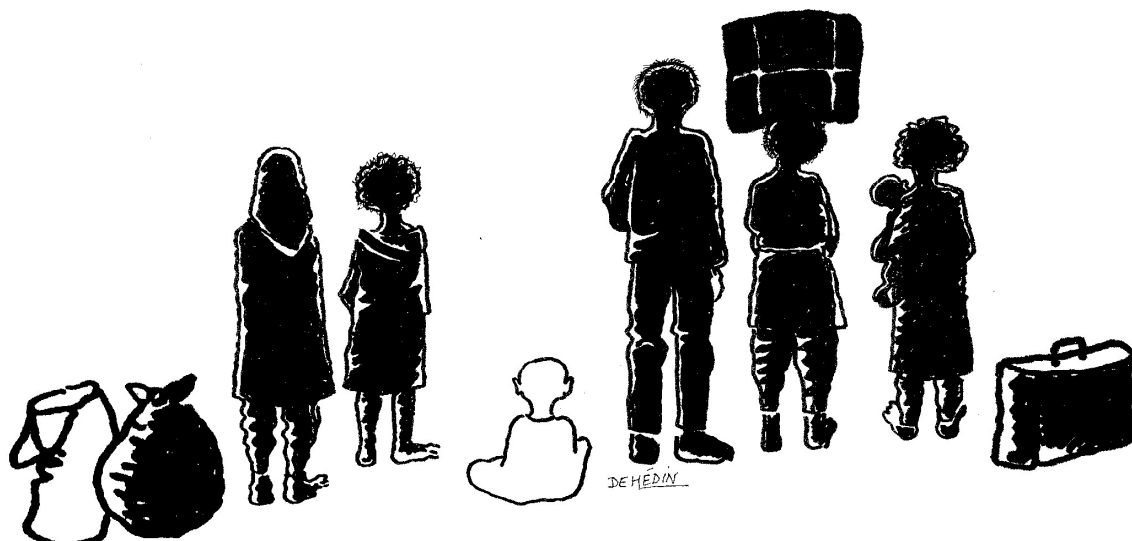
La plupart arrivent sans visas, clandestinement. Ils ont tout vendu sur place pour payer les passeurs, entre 4.000\$ et 6.000\$. «Les Terre-Mer-Fer», dit Sabreen. : Syrie - Jordanie - Egypte - Libye - Mahgreb (enceinte de Melilia et Ceuta) - Espagne - France. C'était le trajet des réfugiés de la Porte de Saint-Ouen (voir La Lettre n° 28 de juin 2014).

Mais au gré des fluctuations de décisions des États concernant leurs frontières, ce peut être : Turquie - Grèce - Macédoine - Serbie - Hongrie - Croatie - Autriche - Allemagne. Ou autres trajets chaotiques au travers de l'Europe : Liban (cargo) - Italie - Vintimille par exemple. Les groupes s'informent les uns les autres par téléphones portables, Whatsapp et autres applications de communication. «La plupart de ceux-ci arrivent sans visa, pour ceux qui survivent», ajoute Sabreen, témoignant de décès probable sur le chemin de personnes qui étaient attendues à Paris.

Et les enfants ?

«Les enfants arrivent traumatisés, puisque les familles arrivent traumatisées. Ils vont galérer aussi tout au long de la procédure de demande d'asile». Problèmes d'hébergement, stabilité de la famille, attention mentale que les parents ne peuvent plus leur porter. Mais même une fois le statut de demandeur d'asile obtenu, il faudra avoir un logement fixe et engager les procédures d'inscription à l'école. Il faudra comprendre que le système français de scolarité obligatoire est rigide : il faut une adresse fixe, s'inscrire à la mairie, accepter l'école du quartier sans autre choix possible. «Mais la plupart disent que si, pour les adultes, c'est la galère, les enfants au moins ne doivent pas perdre de temps. Une fois à l'école, ils sont gardés, ils apprennent. Il y a une grande préoccupation des familles ayant des enfants entre 3 et 17 ans pour la scolarité». Il faut rappeler que la société syrienne est l'une des plus éduquées des sociétés arabes, souvent avec un niveau universitaire élevé. «Dès que l'enfant est scolarisé, il y a un grand bonheur. La volonté d'adaptation est extraordinaire». «Cependant, le système d'accueil n'est pas adapté aux familles primo-arrivantes. Y a-t-il les moyens pour répondre à cette volonté d'adaptation des familles syriennes ?» s'interroge Sabreen. ■

Pour contacter l'association «Revivre» : <http://association-revivre.fr/>



Accueil d'urgence, à Paris 19^{ème}

Témoignage

Ne laisser personne à la rue

La France semble moins touchée par la vague de migrants fuyant le Moyen Orient et la Corne de l'Afrique, au regard du nombre de ceux qui sont en Allemagne. On entend peu parler d'enfants arrivés avec le flot des réfugiés. Pour avoir une idée de ce qu'il en était réellement dans les rues, un membre de la Commission Droits de l'enfant est allé interroger Marie-Jo, rue de Tanger, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, dans cette partie encore populaire et très mêlée du nord de la capitale.

Sœur Marie-Joseph Biloa est camerounaise, elle est «Sœur de Jésus Serviteur» et assure des permanences au Centre d'Accueil Solidarité Réfugiés de la paroisse Notre Dame des Foyers. Elle fait partie de ces personnes que l'on n'entend pas, qui ne font pas parler d'elles, mais qui sont sur la brèche sans discontinuer, à la recherche de solutions pour héberger des gens à la rue.

Question. - Est ce que tu vois beaucoup d'enfants parmi tous ceux qui passent par ici ?

Réponse. - J'ai accueilli des enfants qui viennent tout juste de naître, un bébé de quinze jours né deux jours avant l'embarquement pour la traversée. La maman portait ce petit prématuré, ils dormaient dehors depuis quatre jours avant que je ne les découvre.

Q. - Comment les as-tu découverts ?

R. - J'assure une présence dehors aussi. Des soirs, je fais des maraudes à pied, essentiellement dans le quartier de La Chapelle. Le bébé avait encore son cordon et on s'est occupé de le laver comme il fallait car la mère n'avait pas eu la possibilité de le faire et c'est là qu'il a perdu son cordon. On a fait appel à la cellule qui s'occupe de ces personnes, car ma force paradoxalement vient de ça, je n'ai pas de structure d'accueil, d'hébergement. La mairie a pu obtenir presque tout de suite un hôtel où on a amené la maman. Ensuite, on a essayé de les suivre. Dans les hôpitaux, l'accueil est un peu aléatoire, mais on trouve des gens qui nous aident beaucoup. Car ils arrivent sans papier, sans carte d'identité, sans visa, ils n'ont rien. Tous ceux qui traversent la mer, ceux qui arrivent par l'Italie, tous ceux qui arrivent par le grand chemin de la Turquie jusqu'ici, n'ont pas de carte d'identité. Le bébé est né en Lybie, mais il a été déclaré par la maman ici. Le petit a commencé à bien pousser. Ce sont des amis, des médecins de La Goutte d'Or, qui sont bénévoles pour les accueillir, quand nous amenons des cas. La dame et le bébé sont suivis par ces médecins et ils sont hébergés dans des hôtels payés par la mairie.

Q. - Elle arrivait d'où ? Elle vivait de quoi ?

R. - D'Ethiopie. Maintenant, elle a l'allocation temporaire d'attente, mais avant cela ce sont des mois qu'il faut attendre, heureusement qu'il y a des gens qui m'aident pour lui donner quelque chose à manger. Quand nous les accueillons, notre souci, c'est de leur donner une veste chaude quand ils ont froid, de leur donner à manger et de leur trouver un hébergement quand ils en ont besoin, mais c'est aussi de les écouter dans leur malheur parce qu'ils ont besoin d'être écoutés, aussi, et surtout de les aider à poursuivre le but pour lequel ils sont là. Nous les accompagnons pour faire leur demande d'asile.

Q. - Mais ça prend du temps ?

R. - Oui, mais c'est un peu plus rapide aujourd'hui. J'ai accueilli un couple. Elle, elle est arrivée quand il y avait le grand campement à La Chapelle et là on n'avait pas où la faire dormir, elle n'était pas du tout bien, la grossesse n'était pas achevée, on nous disait qu'il fallait l'attestation d'un médecin comme quoi elle était bien enceinte. On est allé dans un hôpital, on nous a donné un rendez-vous, pendant ce temps elle dormait dehors avec son gros ventre. On a fait les démarches et ils ont eu leurs papiers en septembre. Comme quoi, des fois ils font les choses rapidement.

Q. - Dans ce flot, est-ce que tu vois beaucoup d'enfants ?

R. - Il n'y en a pas autant que des adultes. Mais j'en vois arriver de plus en plus et beaucoup de couples avec des enfants. Avant-hier, j'ai accueilli une petite fille de 15 ans, qui pleurait parce qu'elle se retrouvait seule. On l'a amenée à la PAOMIE*, ce qu'on fait quand ils sont seuls. Les mineurs isolés sont accueillis, on leur donne tout de suite un hébergement. Le travailleur social fait son travail, mais les enfants ont besoin d'être suivis et on essaye d'être proche d'eux, de les suivre, de les accompagner. Mais quand ils sont avec leurs parents, ils sont là où sont leurs parents. Si les parents dorment dans la rue, ils dorment dans la rue. Cette année, c'est une nouveauté, j'ai vu arriver beaucoup de familles. Quelquefois des couples mais le plus souvent des femmes seules avec leurs enfants.

Q. - Avec beaucoup d'enfants ?

R. - Une fois avec 6 enfants (*rire*), c'étaient des Soudanais. Ils étaient de passage, pour aller en Allemagne, pour aller en Angleterre, pour aller à Calais. Moi, je respecte leurs désirs, mais sur le moment il faut s'en occuper, il faut qu'ils vivent, qu'ils n'aient pas froid, il faut qu'ils mangent. Je vois ces enfants de 3 ans, 4 ans, 5 ans, qui ne sont pas vaccinés. La présence de leur mère les rassure, ils ne voient pas le danger, ils courent partout et, en fait, ils sont perturbés. Souvent excités, super-actifs, ce ne sont pas des conditions satisfaisantes... Il faut les faire vacciner, les scolariser. Il faut courir tout Paris, quand on leur trouve un hôtel, il faut aller à la mairie pour les faire inscrire à l'école. Or, ceux que je vois ne sont absolument pas francophones. Ils arrivent avec ce qu'ils ont vécu, là où ils étaient. Et ce que les parents ont vécu, les enfants l'ont vécu.

Je pense, par exemple, au cas d'une petite fille de 8 ans avec sa mère. A 3 ans, son père a été égorgé sous ses yeux, on a essayé de violer sa mère qui était enceinte de 4 mois... Elles ont fui, elles ont pris le bateau, elles n'avaient aucun projet d'aller quelque part, elles étaient très bien en Lybie, son mari travaillait. Elles sont parties, elles ne pouvaient pas retourner au Soudan, c'est la guerre qui les avait fait fuir. Elle s'est engouffrée dans le bateau, elle ne parlait pas français (et c'est un plaisir de l'entendre parler français maintenant !), elle était sous le choc. Dans le bateau, elle s'est attachée avec son enfant avec un pagne et elle est restée attachée pendant 3 jours. Arrivée en Italie, elle était tellement fatiguée qu'elle est tombée dans le coma, on l'a amenée à l'hôpital. Pendant 10 jours, elle ne reconnaissait pas son enfant qui restait à son côté en pleurant. En sortant de l'hôpital, elles ont été expédiées à Rome par le train pour s'en débarrasser. Arrivées à Rome, elles montent dans un train dans lequel elles s'endorment et finissent par se retrouver gare de Lyon à Paris. On peut imaginer le choc qu'il faut essayer d'amortir au mieux. Cette femme a fini par avoir son statut, pour le moment, ça va, elle est à l'hôtel, elle a accouché, elle a deux enfants, elle touche le RSA et elle cherche du travail. Mais la petite, qui a vu mourir son papa a quelque chose dans son regard, dans ses yeux tristes. Elle a des problèmes à l'école, car elle est un peu instable et il a fallu la confier à des psychologues.

Je pourrais aussi évoquer le cas de ce couple. Elle, elle attend un bébé, je voulais les amener à l'hôpital, mais ils avaient peur des contrôles. Elle n'avait rien mangé de toute la journée... c'est comme ça... c'est comme ça...

Q. - Et des cas, peut-être moins tragiques, il y en a beaucoup ?

R. - Des tas d'enfants viennent manger le soir, un cas «qui sort de l'ordinaire» par semaine... Des mineurs isolés, d'autres avec leurs parents, des familles souvent monoparentales, c'est-à-dire avec la mère seule.

Q. - C'est aussi un changement de monde considérable !

R. - Oui, mais les enfants s'adaptent plus facilement que les parents, ils apprennent le français plus facilement que les parents. Dès qu'on les met à l'école, un mois après ils peuvent communiquer. *On est interrompu par l'arrivée de deux femmes, quelques échanges en anglais.*

Ce sont deux Erythréennes. La plus jeune a 15 ans, elle est à Paris depuis 48 heures et elle s'est perdue et n'a pas retrouvé l'hôtel où elle a passé la nuit. L'autre, plus âgée, en France depuis quelques mois, après avoir été torturée a fui en laissant ses enfants, elle a pris la



première sous sa protection. Elle l'a trouvée en train d'errer dans le quartier et l'a ramenée à la permanence. Aujourd'hui elle m'aide, c'est une bénévole. Il y en a d'autres.

Q. - Qu'est ce que l'on peut faire pour aider ces enfants, ces femmes ?

R. - La première chose, c'est un cadre, s'il y avait un lieu où je pourrais amener les enfants comme celle-là, dès que je les trouve, pour qu'ils ne dorment pas dehors comme des chiens, même un chien, il ne dort pas dehors. Un lieu où je pourrais les amener en attendant d'appeler la PAOMIE*. Ces enfants doivent être pris en charge, il faut des personnes bénévoles qui s'engagent et s'en occupent. J'ai quelques personnes à qui je peux confier des enfants pour les démarches, pour les aider à ceci ou à cela, car on ne peut pas les laisser sans encadrement.

Q. - Si je comprends bien, c'est une forme de parrainage.

R. - Je connais quelqu'un qui a compris ce qu'il faut faire, il amène les enfants se promener, leur montre Paris ; il a trouvé un endroit où il peut faire des petits travaux, réparer des vélos par exemple, cela les occupent et ils sont contents de faire ces travaux, contents que l'on s'occupe aussi d'eux. Il faudrait davantage de personnes qui acceptent de s'occuper de ces enfants pour leur permettre de trouver une forme de stabilité. A 18 ans, ils ne sont plus pris en charge et il leur faut un cadre qui leur permette d'être des hommes (et des femmes), pas seulement de manger, de dormir mais d'être des personnes, de se construire, pour qu'ils ne prennent pas n'importe quel chemin.

L'accueil des réfugiés et des migrants, surtout lorsqu'il s'agit des enfants, n'est-elle que l'affaire des pouvoirs publics ? ■

* PAOMIE : Permanence d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés.

Témoignage recueilli par la Commission Droits de l'enfant - 25 novembre 2012.

Témoignage

Une famille syrienne réfugiée, vivant à Paris depuis trois ans, raconte

***D**ans le cadre de notre travail d'enquête et de recueil de données pour réaliser ce Dossier spécial sur les enfants migrants et réfugiés, nous avons été amenés à rencontrer Basel et Maïs, un couple de réfugiés syriens qui vivent en France, à Paris, depuis 2012, avec leurs 3 enfants Yasan, 8 ans et demi, Leen, 5 ans et demi et Mohammad, 17 mois. Nous les avons rencontrés par l'intermédiaire de Sabreen, de*



Un quartier d'Alep après un bombardement le 18 mars 2015. ©lettre des maristes bleus.

l'association Revivre, qui s'occupe actuellement de plusieurs centaines de familles de réfugiés. C'est dans une salle d'attente de la mairie du 20ème arrondissement de Paris, où se trouve la permanence de l'association, que nous rencontrons Basel et Maïs. D'autres familles sont venues chercher de l'aide, et c'est au milieu de ce petit monde que nous commençons notre interview. Petit à petit le dialogue s'instaure, une dame s'improvise traductrice et nous aide à communiquer avec Basel et Maïs. S'exprimer dans leur langue est, pour eux plus facile, mais la communication reste flottante car les souvenirs sont douloureux.

Voici leur témoignage.

Avant de venir en France, Basel et Maïs vivaient en Syrie dans la ville d'Alep. Basel était commerçant et tenait un magasin de vêtements, Maïs, elle, était femme au foyer et élevait leur deux enfants, Yasan et Leen, tous deux scolarisés.

En 2012, Basel se sent menacé car il est considéré comme opposant politique au régime de Bachar Al Assad, il craint pour sa sécurité et celle de sa famille. Au cours de la même période, des bombardements détruisent son magasin ainsi que leur maison. Le quartier est privé d'électricité et d'eau, sans communication. Menacés, sans moyen de subsistance, et sans logement, Basel et Maïs prennent la décision de quitter la Syrie et de venir en France

où ils ont de la famille à Paris. C'est en avion qu'ils feront le voyage, avec leurs 2 enfants et en poche, un visa d'un an renouvelable.

Partir en laissant famille et amis dans une ville dévastée par la guerre est une souffrance presque indicible. La culpabilité d'abandonner les siens se mêle à la peur viscérale qui vous pousse à le faire. «La vie là-bas était devenue impossible», nous dira pudiquement Basel, avant de pouvoir aller plus loin et d'expliquer l'inexplicable pour qui ne l'a pas vécu : le chaos, la guerre.

Comment viviez-vous à Alep ? La question apparaît soudain comme incongrue, le terme mal choisi : Vivre à Alep ! ? Une ville où toutes les infrastructures sont détruites, où il n'y a plus d'électricité, plus d'eau, où même le pain est devenu un luxe inaccessible, où les bombardements sont quotidiens, où la misère génère la barbarie et le développement de réseaux mafieux, où l'enlèvement d'enfant est devenu pour certain un moyen de subsistance.

Au cours de l'entretien, nous comprenons que leurs fils Yasan en a été victime. Arraché aux bras de sa mère, elle réussira à le récupérer mais jamais à apaiser la peur qu'elle a vécue ni le traumatisme que cet enfant portera sans doute toute sa vie. Alors oui, ils ont choisi de partir définitivement de Syrie, craignant pour leurs vies et celles de leurs enfants.

Installés depuis 3 ans en France, leur situation reste précaire. Basel n'a pas de travail et la famille a beaucoup de mal à subvenir aux besoins quotidiens. Yasan reste traumatisé par la tentative de kidnapping qu'il a vécue en Syrie et rencontre, encore aujourd'hui, des difficultés liées à ce traumatisme. Il a beaucoup de mal à s'exprimer et à verbaliser ses émotions. Il est suivi par une orthophoniste, mais reste apeuré et ne semble pas pouvoir s'intégrer dans son établissement scolaire qu'il vit comme dangereux et hostile pour lui et sa petite sœur Leen. La promiscuité et le manque d'intimité dans l'appartement qu'ils occupent avec le reste de leur famille, 8 personnes dans un trois pièces n'est guère propice à la construction d'un équilibre familial.

Basel et Maïs semblent un peu dépassés par la situation et le vécu douloureux de leur fils. Ils se disent très préoccupés par le devenir scolaire de leurs enfants dans une école qu'ils jugent «mal fréquentée». Au déracinement et à l'exil s'ajoutent le choc des cultures, la méconnaissance du système français et la peur d'une sorte de «déclassement social».

Au cours de ce bref entretien, le plus marquant fut sans doute, pour nous, tout ce qui n'était pas dit. Les silences et les regards révélaient beaucoup de souffrances et un sentiment d'impuissance face à la douleur d'un enfant, qui apparaissait comme un symptôme de l'immense difficulté à reconstruire une vie.

Basel et Maïs nous ont raconté pudiquement leur histoire, se disant très reconnaissants vis à vis de notre pays et aussi très touchés par les attentats qui ont ensanglanté Paris le 13 novembre. Compatissant face à cette barbarie qui les poursuit et dont nous sommes aussi aujourd'hui victimes.

Il y avait chez ce couple une grande lassitude, mais aussi, malgré tout, l'envie de continuer à se battre.

Venus accompagnés de leur plus jeune enfant né en France, Mohammad, ce petit garçon de 18 mois, passait des bras de sa mère à ceux de son père, sans presque jamais toucher le sol. Cajolé, embrassé, couvé de leurs regards, comme un cadeau précieux, il était là, investi de tout l'espoir de ses parents, portant sur ces petites épaules la possibilité d'une vie meilleure. Laissé parfois à la garderie de la Goutte d'or, près de chez eux dans le 18ème arrondissement, il est revenu une fois avec quelques boutons sur les mains. Maïs l'a retiré de la garderie. Elle n'ira plus aux cours d'alphabétisation pour le garder avec elle. ■

Témoignage recueilli par la Commission Droits de l'enfant – décembre 2015.

«Rendre invisibles des jeunes «indésirables»

La Cimade souligne qu'à la rentrée dernière, des élèves manquaient à l'appel dans les lycées parisiens, car les jeunes isolés étrangers, non pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ne sont plus scolarisés.

Ces changements de politique accentuent la vulnérabilité de ces jeunes déjà victimes d'un déficit de protection et de graves manquements dans leur prise en charge, quand elle a lieu.

La Cimade dénonce des pratiques, avec les tests osseux notamment, visant «l'élimination de jeunes qui devraient au contraire bénéficier de présomption de minorité».

Les associations membres du collectif «Mineurs Isolés Etrangers. Jeunes Majeurs» ont saisi le Défenseur des Droits, l'attitude de la CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs) constituant une violation du Code de l'éducation, ainsi que des conventions internationales garantissant l'instruction pour tous. ■

La Cimade, octobre 2015.

Paroles de Syriens

Nous rapportons ci-dessous deux de cinq témoignages de Syriens réinstallés en France, à Apt (84).

Ces histoires ont été recueillies par Anne Viratelle les 5 et 6 août 2015, sur proposition d'Amnesty International France.

Témoignage

**Houssam SAADI, Palestinien, 40 ans,
et sa femme syrienne Sarila.**

Ils vivaient à Deraa, au Sud de la Syrie, avec leurs six enfants. Il avait deux magasins, il vendait des poulets grillés.

La contestation a commencé à Deraa mi-mars 2011. Au début, il n'était d'aucun parti. Tout le monde à Deraa n'était pas nécessairement contre Bachar-el-Assad.

...«Les gens qui ont pris les armes, ce sont ceux qui ont eu des proches, des gens de leurs familles tués par l'armée. J'ai deux frères, deux de leurs fils ont été tués.

Il y avait de plus en plus de manifestations, des manifestations avec un brin d'olivier (symbole de paix), mais on nous tirait dessus.

Un jour, je suis allé chercher des poules pour mes magasins. J'ai été arrêté par l'armée. Ils ont pris ma voiture et ils m'ont emprisonné quinze jours. Ils m'ont questionné à coups de couteau (Houssam montre les cicatrices de ses blessures au couteau) et ils m'ont pissé dessus. Ils voulaient savoir si je connaissais des gens qui ont pris les armes. Ma famille ne savait pas où j'étais.

Le 10 novembre 2012, j'ai quitté Deraa qui est à la frontière jordanienne. On n'a presque rien pris de la maison. Comme je suis palestinien, je n'avais pas le droit d'aller en Jordanie : je suis passé avec le passeport d'un Syrien mort. Ma femme est syrienne, elle avait le droit de rentrer en Jordanie.

J'avais de l'argent et j'ai loué une maison à Ramtha. Après quelque temps, la sécurité jordanienne a compris que j'étais Palestinien et donc rentré de manière illégale. J'ai été arrêté deux jours et on voulait me renvoyer en Syrie avec ma famille. J'ai fait une dépression nerveuse, tellement j'avais peur, je suis allé à l'hôpital.

Ma soeur s'est rendue à la Croix Rouge se renseigner sur les droits de l'homme et la Croix Rouge est intervenue et a interdit mon renvoi en Syrie pour raison humanitaire.

Alors nous avons été placés dans un camp où il y avait trente-cinq familles palestiniennes. C'était comme une prison, on n'avait pas le droit de sortir. Sauf avec une permission officielle avec tampon, car il y a des heures où tu peux aller acheter de la nourriture avec des coupons.

...Un jour, mon fils jouait au ballon et il l'a lancé sans le faire exprès sur un garde. Le garde a mis mon fils à terre, il lui a marché dessus et il lui a cassé une côte.

On ne pouvait pas travailler. Au moindre problème, on pouvait être renvoyé en Syrie. J'ai vécu deux ans et demi en Jordanie dans ce camp.

C'est par la Croix Rouge que nous avons pu sortir. Nous avons été convoqués à l'ambassade de France à Amman pour un seul entretien. L'attente a duré six mois : une seule famille a été acceptée sur treize.

En avril 2015, nous avons été transférés à Amman et puis nous sommes arrivés en France.

Ici, à Apt, l'appartement était meublé, il y avait de la nourriture dans le frigo.

C'est bien ici. J'ai acheté une voiture, changé mon permis. Je sais conduire les bulldozers des travaux publics et dès que je parle un peu mieux français, je veux être actif. Je suis bien dans la région, je suis reposé.

Nous nous sentons en sécurité. On ne subit aucun racisme. Nous sommes musulmans, j'ai deux petites filles et je ne veux pas qu'elles soient voilées. Mais je n'ai été accepté ici que grâce à ma femme syrienne car la France n'accepte pas les Palestiniens.

Je n'envisage pas de retourner en Syrie à cause de mes enfants. J'ai peur pour eux là-bas. Ici, il y a des libertés pour les filles.

Je remercie la France pour ce qu'elle a fait pour nous».■



Témoignage

Ali Ziada, 53 ans, et sa femme Samiera.



Ils vivaient à Mouadamiya, dans la banlieue sud-ouest de Damas, avec leurs cinq enfants. Il avait un commerce de voitures (achat-vente) et de pièces détachées. Et aussi, un commerce dans l'immobilier. Il menait une vie normale, le travail, les enfants à l'école, tout le monde rentrait à midi pour manger ensemble, le soir ils visitaient leurs proches ou leurs amis...

Le 15 mars 2011 a commencé la révolution syrienne. Il y avait des manifestations, sans armes, pour demander des améliorations, sans vouloir renverser le gouvernement. Mais le régime a réagi militairement et il y a eu beaucoup de morts et d'arrestations.

...«Moi, je suis un opposant depuis longtemps. Je milite pour les droits de l'homme. J'ai été arrêté et interrogé de multiples fois avant 2011. Le 31 juillet 2011, quelques mois après le début de la révolution, j'ai été de nouveau arrêté. Ils sont venus à 5 h du matin et ils ont pillé ma maison. Quand «la Sécurité» vous arrête, on n'a pas droit à un avocat, ils font ce qu'ils veulent de nous. Ce n'est pas une décision prise par un juge.

Je suis resté emprisonné pendant deux mois et demi. Pendant cette période, j'ai subi des tortures physiques et morales très dures, des humiliations. Ils m'ont mis en isolement pendant un mois avant ma sortie, le 5 octobre 2011. Pendant mon arrestation, ils ont volé tout ce que j'avais dans ma maison ainsi que mon argent (près de 100.000 euros). Les militaires syriens ont frappé ma famille.

Après ma libération, j'ai essayé de reprendre une vie normale et j'ai recommencé à travailler. Tous les jours, «la Sécurité» venait au magasin, soit frappait les ouvriers, soit restait là à surveiller. Un jour ils ont tiré des coups de feu, et puis ils nous ont menacés de nouveau, moi et ma famille.

En août 2012, nous sommes partis pour le Liban, toute la famille. Nous avons laissé ma voiture devant la maison pour faire diversion et nous avons pris la voiture de mon fils Akram pour partir.

La frontière n'était qu'à 55 km, heureusement, car comme j'étais fiché, je n'aurais pas pu franchir de nombreux check-points. Les garde-frontières nous ont laissé passer.

Nous avions d'anciens amis au Liban mais ils ne pouvaient pas nous héberger, alors nous nous sommes installés dans une maison en construction dans la plaine de la Bekaa.

La situation au Liban était très mauvaise. Les écoles n'ont pas admis les enfants. Les plus grands ont trouvé des petits boulots, nettoyage de voitures, réparation de matériel TV et hifi, mais ils étaient exploités au maximum. La région était contrôlée par le Hezbollah, proche du régime syrien, tout était fait pour rendre la vie impossible aux réfugiés syriens.

J'espérais rentrer en Syrie, je pensais que la communauté internationale allait réagir et renverser el-Assad et que je pourrais retrouver mon travail, ma famille.

Après six mois, nous avions dépensé tout notre argent, nous vivions chichement. J'ai perdu 22 kg.

Aussi, je me suis inscrit au programme d'aides du HCR (1) en février 2013, plus de six mois après notre arrivée au Liban. Nous avons eu trois rencontres avec le bureau du HCR et plus tard deux rencontres à l'ambassade de France avec l'OFPRA (2) et avec le ministère des Affaires étrangères. Pour l'acceptation définitive, nous avons attendu au Liban quatorze mois.

Notre voyage pour la France était prévu le 18 novembre 2014 mais la sécurité libanaise a essayé d'arrêter mon dossier. Et le voyage a été différé au 13 janvier 2015.

En France, tout marche bien. Adoma (3) nous a accueillis et nous a énormément aidés.

Les gens, les voisins sont très gentils avec nous. Notre problème c'est la langue pour communiquer.

Les enfants sont scolarisés. Akram était en train de passer un bac technique de climatisation et on attend d'avoir son équivalence. La faculté de Montpellier vient d'accepter l'inscription de notre fille. Nous aimerions bien partir là-bas pour être proches de l'université. On ne peut pas payer des allers-retours et chez nous les filles ne découchent pas.

Mon peuple est travailleur et les Syriens ne veulent pas être à charge. Nous aimons créer et savons construire à partir de rien. J'aimerais que ma présence ici soit un facteur d'aide à l'économie française. Je veux être utile. Un travail dans le commerce, ce serait bien. Notre peuple est généreux et au Liban, la situation des Syriens avec le Hezbollah est devenue épouvantable.

Que la France regarde avec un oeil miséricordieux la situation des réfugiés qui sont maltraités là-bas. Nos coutumes sont différentes mais nous respectons les lois de ce pays.

Nous sommes redevables à la France et jamais on ne mordra la main de ceux qui nous ont secourus».■

(1) HCR, Haut Commissariat aux Réfugiés.

(2) OFPRA, Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

(3) Adoma, L'insertion par le logement, premier bailleur social de France.

Paroles recueillies par Anne Viratelle, interprète Rida Ajlani, photos Pierre Bonzon.

Au Liban, les bébés de réfugiés syriens «n'existent pas»

La procédure d'enregistrement des enfants est dissuasive. Apatrides, ils ne peuvent être inscrits à l'école, être admis à l'hôpital ou sortir du pays.

Ils sont plus de 60.000 enfants à être nés au Liban depuis 2011, de parents réfugiés syriens. Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) estime que 70 % de ces naissances n'ont pas été enregistrées. Sans papiers d'identité, ce sont donc 42.000 enfants qui sont déjà, ou risquent de devenir, apatrides.



Au Liban, dans la ville d'Arsal, proche de la frontière avec la Syrie, ces femmes portant leurs bébés font la queue pour obtenir de l'aide - ©Mohamzed Azakir/Reuters.

Des obstacles difficilement surmontables

«Pour les réfugiés syriens, la procédure d'enregistrement des enfants est dissuasive», confirme Dana Sleiman, porte-parole du HCR. **Car le Liban ne reconnaît pas le droit du sol.** Les enfants nés de parents syriens sur son territoire ne pourront être que syriens. Mais il faudra pour cela franchir une série d'obstacles difficilement surmontables.

Tout d'abord, il faut que le père puisse reconnaître l'enfant, car dans les pays de la région, la nationalité se transmet par la lignée masculine. Hors exception, c'est inenvisageable quand il est resté en Syrie, par exemple pour combattre, ou qu'il est mort.

Ensuite, la mère doit accoucher en présence d'une personne habilitée à délivrer un certificat de naissance : médecin ou sage-femme. Ce n'est pas toujours le cas. Beaucoup de femmes syriennes accouchent hors de toute structure médicalisée.

Une procédure très complexe

Si ces deux conditions sont réunies, les parents doivent suivre une procédure très complexe pour obtenir des papiers. Tout d'abord faire certifier dans les douze mois le certificat de naissance par les autorités locales, puis par le ministère de l'Intérieur libanais – ce qui garantit ad vitam aeternam la filiation et le droit à la nationalité.

Il faudra ensuite, sans obligation de délai, faire valider la démarche au ministère des Affaires étrangères libanais, puis à l'ambassade de Syrie – ce que de nombreux réfugiés craignent de faire...

Ni école, ni hôpital

Aboudi, né au Liban de parents syriens, a maintenant 3 ans. Seule une décision de la justice syrienne, pourra peut-être, un jour, lui octroyer la nationalité syrienne moyennant des frais prohibitifs. En attendant, c'est comme s'il n'était jamais né. Il ne peut pas s'inscrire à l'école, ni être admis à l'hôpital. Il ne peut pas rentrer en Syrie ou voyager ailleurs. Plus tard, il n'aura pas accès à un emploi légal et si un jour il a des enfants, il leur transmettra son statut de fantôme...

Convention internationale des droits de l'enfant

Article 7

1¹ L'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a, dès celle-ci, le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

2¹ Les États parties veillent à mettre ces droits en œuvre conformément à leur législation nationale et aux obligations que leur imposent les instruments internationaux applicables en la matière, en particulier dans les cas où, faute de cela, l'enfant se trouverait apatride.

«Ces enfants n'existent pas. Ils n'ont donc aucun droit, confirme Abir Abi Khalil, spécialiste de la protection de l'enfant à l'Unicef. Plus le temps passe et plus le risque de voir grandir une nouvelle génération d'apatrides est inquiétant».

Car au Liban, la question des réfugiés syriens fait écho au précédent des Palestiniens installés dans le pays à la suite de la création de l'État d'Israël, qui ont fini, au fil du temps, par obtenir des papiers par les Nations unies.

Un sujet de crispation politique

Résultat, le cas des enfants syriens nés au Liban est devenu un sujet de crispations politiques. N'hésitant pas à parler de deux millions de réfugiés syriens dans son pays – ils sont 1,2 million selon le HCR –, le ministre des Affaires étrangères libanais, Gebran Bassil, a déclaré en juillet dernier que l'enregistrement des nouveau-nés à «l'état civil est le signe précurseur (...) d'une implantation que nous rejetons dans le fond et dans la forme».

«La Croix», d'après Chloé Domat, 3 novembre 2015

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Au-Liban-les-bebes-de-refugies-syriens-n-existent-pas-2015-11-03-1375984>

Le traumatisme des enfants réfugiés syriens

En juillet, les Nations unies estimaient que le nombre de réfugiés syriens dépassait les 4 millions soit un sixième de la population d'avant guerre. La plupart sont réfugiés en Turquie, au Liban et en Jordanie. Parmi ceux-ci, on compte près de deux millions d'enfants, qui ont été privés de leurs droits à la santé et à l'éducation. Les Nations unies tentent d'intégrer ces enfants dans les écoles en Jordanie, au Liban et en Turquie. Ils ont rencontré des souffrances physiques et psychologiques. Toutes les épreuves qu'ils ont affrontées ont laissé des marques sur leur état mental. Ces enfants sont des victimes de la guerre, ils ont besoin de jouir de programmes de réhabilitation et de soutien.

Les séquelles des traumatismes de l'exode

Hiba Ahmad, une mère syrienne de deux enfants, Hala, 7 ans, et Omar, 5 ans, a trouvé refuge en Turquie il y a huit mois, après que leur logement dans la campagne des alentours d'Alep ait été pillé. Elle a témoigné pour le journal en ligne Al-Monitor : «Mes enfants ont été très choqués. Le bruit des explosions, des bombes, des balles et tout ce qu'ils ont entendu durant deux ans. Ils ont développé des comportements violents, ils s'isolent des autres enfants. Depuis une année entière, ma fille a des troubles de la parole». Elle ajoute : «Nous avons essayé de quitter la Syrie plusieurs fois, mais nous avons rencontré des difficultés au passage de la frontière. Les nombreuses factions armées qui contrôlent toutes les villes syriennes ne

nous aidaient pas, mais nous avons quand même réussi à partir». Ces épreuves ont eu de l'effet sur les enfants. Elle ajoute : «Mon fils Omar souffre de crises de panique, d'hallucinations, de terreurs nocturnes, et il urine involontairement. Il montre aussi une affinité claire pour la violence et la bagarre. J'ai remarqué cela à la manière dont il jouait avec d'autres enfants. Tous ses jeux tournent autour de la guerre, des meurtres et du sang. Il lui est arrivé de battre sa sœur». Ahmad a essayé de soulager les souffrances de son fils en consultant un psychologue en Turquie. Mais elle souffre elle aussi de difficultés dues à l'éloignement de son pays, étrangère dans un pays dont elle ne comprend pas la langue et dans une société qui lui est si peu familière.



Enfants syriens réfugiés au Liban, plaine de la Bekaa © Giles Clarke/Getty Images Reportage.

Les enfants réfugiés développent le syndrome du stress post traumatique

Le directeur d'une école syrienne d'Istanbul, Moahamad Amin témoigne que les enfants syriens réfugiés sont grandement affectés, spécialement par le fait de l'irrégularité scolaire qu'ils ont vécue. Seuls 15.000 élèves syriens environ sont scolarisés dans les 35 écoles à Istanbul alors que plus de 40.000 ne le sont pas. Ces derniers travaillent pour nourrir leur famille, ce qui affecte négativement leur développement.

Amin ajoute : «La plupart des enfants souffrent du syndrome du stress post traumatique. Ils ne veulent pas coopérer. Ils usent de violence entre eux et refusent les ordres. Nous tentons de compenser avec des activités, des jeux et des déplacements distrayants et nous faisons de notre mieux pour les tenir éloignés des sources de violence jusqu'à ce qu'ils dépassent leurs problèmes».

Amin précise que de l'aide leur vient des psychologues scolaires et des spécialistes de la société civile tels que l'Unicef et le IHH Humanitarian Relief Fondation entre autres, et en focalisant largement sur le rôle de la famille.

On donne aux parents des informations sur la nature des problèmes psychologiques de leurs enfants et comment les résoudre. Des cours appropriés, tels que des cours de religion ou d'éducation artistique forment le cœur de cette approche. Les enfants, surtout les plus âgés, sont invités à dessiner et travailler à partir de leur expérience. Amin assure que la solution à cette crise exigera un énorme travail de fond, tant individuel que collectif pour ramener ces enfants à une vie normale.

Le psychologue Jihad Ahmad de l'école Al-Tahir du Caire, témoigne que les enfants sont les victimes les plus touchées par les guerres. Les catastrophes pèsent lourd sur eux et ils souffrent de séquelles psychologiques et sociales. Ils ont besoin de programmes spécialisés et leurs parents ont besoin d'aide pour leur permettre de dépasser les crises. Il ajoute que les enfants qui ont subi des traumatismes sont victimes d'angoisses extrêmes, de dépressions, de cauchemars, de désordres émotionnels et sont enclins à la violence. Pour se protéger de leurs peurs, ils s'attaquent ainsi aux autres enfants ou se retirent dans la solitude et la dépression.

Les enfants victimes de la guerre ont besoin de niveaux différents d'interventions psychologiques. Selon Ahmad, ces aides peuvent être fournies par différents acteurs en parallèle : les spécialistes des agences humanitaires, les équipes d'aide d'urgence, les médecins spécialistes, des psychologues et les familles. Ils sont très attentifs à l'état psychologique des enfants et leur demandent d'exprimer leurs sentiments et leurs expériences durant la crise. Les enfants doivent aussi être pris en charge lors de session de psychothérapie et réclament parfois une aide médicamenteuse pour soulager leur souffrance. ■

Source : journal en ligne Al-Monitor : <http://www.al-monitor.com/pulse/syria-pulse>

Témoignage

Arrivé en France «fragile et blessé»



©Nicolas Doychinov AFP

Hossein, Tadjik du nord-est de l'Afghanistan, a gagné la France à l'âge de 16 ans dans une solitude absolue, sans un parent ni même un ami. Il venait de perdre son frère de 14 ans, noyé entre la Grèce et la Turquie. Leur père, invalide, avait organisé et financé leur périple.

Retour en arrière, en Afghanistan, Hossein travaillait depuis l'enfance pour nourrir ses six petits frères et sœurs. Alors qu'il avait 15 ans et conduisait un taxi, des clients l'avaient violé puis menacé. Leur chantage laissait entrevoir un immense déshonneur : diffuser des photos prises pendant leur crime si la victime ne leur donnait pas tout ce qu'ils demandaient. À bout, Hossein avait réagi en blessant grièvement le frère d'un agresseur. Jugeant le risque de représailles inévitables, son père s'était résolu à vendre sa maison, emprunter de

l'argent à un parent et à enjoindre à ses deux aînés de fuir.

Après un voyage de six mois et la perte à jamais de son frère, devenu son unique attache, Hossein est arrivé en France «sur la défensive», «fragile et blessé», souffrant de «forts maux de tête» et sujet à «de grosses bouffées d'angoisse la nuit», selon le récit de Juliette Leconte, psychologue à France Terre d'Asile (*)

Des diagnostics attestant de tels traumatismes sont fréquents lorsqu'il s'agit des «mineurs isolés», vocable utilisé en droit européen pour définir le statut de Hossein et des milliers de moins de 18 ans qui rejoignent l'Europe seuls, sans la responsabilité d'un adulte, ou ayant perdu la trace d'un éventuel accompagnateur majeur. ■

(*) Le voyage d'exil ; temps hors cadre, temps hors norme, quelles conséquences pour les mineurs étrangers? L'Autre, 2012/2 Volume 13, p. 194-204.

«La Croix», d'après Marianne Meunier, 29 octobre 2015.

Témoignage

L'histoire de Hussain Majid *(recueillie par Amnesty Italia)*



©Amnesty Italia.

Hussain Majid a 21 ans et vient du Nord du Nigéria. Il appartient à la tribu «Haooussa» et il est musulman. Il a fait des études d'administration et gestion d'entreprise.

Encore mineur en 2009, il a vécu le conflit religieux dans son pays. Pour se protéger, il a décidé de quitter le Nigeria. Il a traversé le Niger et après une année, il est arrivé en Libye. Ici, il a subi des maltraitements et d'autres violations des droits de l'homme. Après plusieurs mois, il est parvenu à échapper à des bandes qui le tenaient en otage et a rejoint Tripoli où il se stabilise et trouve un travail jusqu'au début de l'éclatement de la guerre civile en 2011. Avec l'intensification du conflit, il est pris et obligé par des soldats libyens à s'embarquer vers l'Europe. Il arrive à Lampedusa à l'été 2011. Après son arrivée en Italie, il a vécu dans divers centres pour les migrants au Sud de l'Italie. Il vit aujourd'hui à son compte à Rome. Majid est une personne très brillante qui aime partager des idées et des connaissances avec d'autres personnes. Malgré la dure expérience vécue, Majid rêve toujours d'un monde meilleur que le monde actuel.■

Ci-dessous, le texte qu'il a écrit durant son voyage vers la Bulgarie

En pleurant avec les yeux rouges et secs - Les souffrances en Italie

«Ceci est la voix des réfugiés et demandeurs d'asile.

Tout ce qu'on voit au fond de leurs yeux est la souffrance. Tout ce qu'ils voient est la souffrance. Quand ils parlent, tout ce qu'on sent, sont les voix pleines de souffrance. Ils mangent en souffrant, ils dorment en souffrant, ils se réveillent en souffrant et crient en souffrant. Toutes leurs journées sont devenues la souffrance. Leurs jours sont devenus sombres.

Ils vivent une vie de souffrance. Ils pleurent toute la journée et toute la nuit. Mais personne n'écoute leurs voix de pleurs. Les adultes deviennent comme des enfants et les enfants restent en silence comme des morts. On leur a enlevé l'avenir, les rêves, l'habileté, la passion, la capacité, la mémoire, le courage et l'humanité.

Ils sont encore vivants, mais c'est comme si c'étaient des morts.

Leurs vies ont été enfermées dans une cage. Tout ce qu'ils voient, est la tristesse. Leurs vies sont devenues sans valeur. Mais, ils restent encore debout, demandant de l'aide, demandant de voir la lumière, demandant de vivre, demandant la liberté et l'égalité.

Ils continuent de demander où est la liberté qui a toujours été proclamée ?

C'est ça la liberté ? C'est ça l'égalité ? C'est ça la démocratie ?

Ils continuent de demander où sont ceux qui affirment combattre pour la liberté ?

Où sont ceux qui disent que chaque vie est spéciale ?

Où sont ceux qui disent que toutes les vies ont la même valeur ?

Où sont ceux qui affirment combattre pour les droits de l'Homme ?

Où sont ceux qui disent construire la paix ?

Où sont ceux qui disent être la lumière ?

Où sont ceux qui disent que le monde est un et nous sommes tous égaux ?

Tout ce qu'ils disent, est la souffrance, nous sommes dans les chaînes et ceci nous fait devenir fous.

Notre vie est tombée dans le poêle aux braises».

Hussain Majid.

Témoignage

Ne pas attirer l'attention, devenir invisible...

Selon l'Unicef, ils sont plus de 190.000 enfants à avoir pris le chemin de l'exil et près de 30.000 à voyager sans leurs parents, seuls ou accompagnés par un grand frère, un parent éloigné. Entre septembre et octobre 2015 leur nombre a doublé. La loi oblige les Etats à protéger ces mineurs isolés, mais les organisations humanitaires dénoncent l'absence de prise en charge de ces enfants.

A la frontière de l'Autriche et de la Slovaquie, Le journaliste Alfred de Montesquiou a été à la rencontre de ces enfants isolés qui ont fui la guerre et laissé leurs familles derrière eux.



Perdus dans une foule inconnue, à des milliers de kilomètres de chez eux, ces enfants se fondent dans une colonne ininterrompue de gens hébétés, transis par le froid, la fatigue et la peur. Au milieu des bébés qui pleurent, des enfants qui s'accrochent à leurs mères, des personnes âgées exsangues, des hommes qui se révoltent face aux traitements inhumains des soldats qui les refoulent sans ménagement, des silhouettes fluettes tentent de ne pas se faire remarquer.

Ne pas attirer l'attention, devenir invisible, ne pas montrer qu'on est seul et vulnérable, ne compter que sur soi ! Voilà le quotidien de Bissam, un jeune Syrien de 10 ans qui a quitté son village il y a plus d'un mois et qui voyage seul depuis, il a mis un mois pour traverser la Turquie puis a rejoint la Grèce en bateau et enfin a traversé les Balkans en train et en bus.

La famille de Bissam, des fermiers de la vallée de l'Euphrate, a dû vendre une grosse parcelle de terre pour payer le passeur 2.000 dollars, et elle a dû aussi choisir lequel de ses 8 enfants ferait le voyage. Bissam est celui que sa famille a mandaté pour aller trouver de l'aide, celui qu'on va essayer de sauver, d'extirper de la guerre, des bombardements, des massacres. Il porte sur ses épaules de garçon de 10

ans le choix terrible qu'ont dû faire ses parents. ■

D'après «Paris Match», n° 3469, 12 au 18 novembre 2015.

Turquie : 400.000 enfants syriens réfugiés ne sont pas scolarisés



Une enseignante réfugiée syrienne distribue des livres à ses élèves réfugiés à l'école Fatih Sultan Mehmet dans le district de Karapurecek à Ankara, le 28 septembre 2015 - © Zaman France.
<http://www.zamanfrance.fr/article/en-turquie-400-000-enfants-syriens-refugies-ne-vont-pas-a-lecole>

Le gouvernement turc s'est engagé à scolariser les enfants syriens réfugiés sur son territoire et a accordé officiellement en septembre 2014 un accès aux écoles publiques pour ceux en âge d'être scolarisés. Néanmoins, un an plus tard, 400.000 enfants ne le sont toujours pas, d'après un rapport d'Human Rights Watch.

Parmi les réfugiés syriens vivant en Turquie, 708.000 sont des enfants d'âge scolaire. En 2014-2015, à peine plus de 212.000 étaient inscrits dans le système scolaire, que ce soit au niveau du primaire ou du secondaire. Au total, plus des deux tiers des enfants syriens ne reçoivent aucune éducation scolaire en Turquie.

Le rapport documente les obstacles qui empêchent les enfants d'aller à l'école.

Obstacles dus à la langue, aux problèmes d'intégration sociale, aux difficultés économiques, ainsi qu'au manque d'information concernant cette mesure.

Human Rights Watch a interrogé plus d'une centaine d'enfants syriens et des membres de leur famille. Beaucoup de ces enfants ont subi des interruptions dans leur scolarité en Syrie même, du fait de la guerre. Certains de ces enfants, avant même d'arriver en Turquie, avaient déjà perdu jusqu'à quatre années de scolarité.

L'impossibilité d'aller à l'école menace gravement l'avenir de ces enfants et elle les met en danger immédiatement. N'étant pas scolarisés, ils sont exposés à toutes les formes possibles d'exploitation, aux violences de toutes sortes. Et tout particulièrement les filles.

Avant le conflit, le taux de scolarisation des enfants de Syrie était de 99% pour le primaire et de 82% pour le premier niveau de l'enseignement secondaire. Aujourd'hui, selon les estimations de l'Unicef, près de trois millions d'enfants syriens, à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, ne sont pas scolarisés. Assurer l'éducation des enfants réfugiés, que ce soit ceux qui restent en Turquie ou ceux qui sont sur le chemin de l'exil en Europe, doit faire partie des urgences. C'est une obligation élémentaire pour les pays d'accueil, au même titre que l'hébergement, l'alimentation et la santé. ■

Rapport d'Human Rights Watch, 8 novembre 2015.

Amnesty en action

Des outils pour comprendre et agir

Afin de permettre à chacun de mieux comprendre l'intensité de la crise des réfugiés et de répondre aux nombreuses questions que tous se posent, Amnesty France a édité des pages web où sont compilées sources et statistiques sur les réfugiés. La situation étant en perpétuelle évolution, les pages contiennent de nombreux liens avec les sources onusiennes et européennes.

Le site contient des données numériques sur le nombre de demandes d'asile, les pays de destination, les pays d'origine des demandeurs, le taux de reconnaissance selon ceux-ci et un focus sur les réfugiés syriens.■

A consulter sur l'extranet :

<http://extranet.amnesty.fr/campagnes-thematiques/sos-europe/circulaires/crise-des-refugies-faits-et-chiffres>

<http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Crises-et-conflits-armes/Actualites/Syrie-la-crise-des-refugies-en-chiffres-16020>

Sur l'extranet : tout savoir sur le droit d'asile en France



En août 2015, Amnesty international France a édité un document présentant les différents points de la réforme du droit d'asile en France (loi du 29 juillet 2015). Ce document essentiel donne par un schéma explicatif une image du trajet administratif de la demande du droit d'asile. Il explicite les trois formes de protection au titre de l'asile prévu par les textes ; asile constitutionnel, statut de réfugié et protection subsidiaire. Il expose l'architecture actuelle de la procédure de demande d'asile, la manière avec laquelle devrait être examinées les demandes, avec

un chapitre particulier sur les demandes provenant de personnes mises en centre de rétention et en zone d'attente. Enfin, il expose les procédures particulières telles que les demandes de réexamens et ce qui relève de la responsabilité d'un autre État membre. Il conclut sur les conditions d'accueil : conditions matérielles, hébergement, allocation, droit au travail et identification des situations de vulnérabilité.

Document indispensable, porte d'entrée pour tous ceux qui désirent connaître le droit d'asile en France.

Ce document est téléchargeable sur :

[http://extranet.amnesty.fr/system/files/privatedownloads/circulaire/nid-](http://extranet.amnesty.fr/system/files/privatedownloads/circulaire/nid-3045/sf_15_c2_25_presentation_reforme_asile_f_aout15_pd_17424.pdf)

[3045/sf_15_c2_25_presentation_reforme_asile_f_aout15_pd_17424.pdf](http://extranet.amnesty.fr/system/files/privatedownloads/circulaire/nid-3045/sf_15_c2_25_presentation_reforme_asile_f_aout15_pd_17424.pdf)

Tout le «Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile» (version consolidée du 5 décembre 2015) est sur le site Légifrance :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070158>

Un exemple d'un article de la loi du 29 juillet 2015

Les mineurs demandeurs d'asile : une situation de vulnérabilité

L'article L744-6 de la loi du 29 juillet institue des situations de vulnérabilité :

«A la suite de la présentation d'une demande d'asile, l'Office français de l'immigration et de l'intégration est chargé de procéder, dans un délai raisonnable et après un entretien personnel avec le demandeur d'asile, à une évaluation de la vulnérabilité de ce dernier afin de déterminer, le cas échéant, ses besoins particuliers en matière d'accueil»...

...«L'évaluation de la vulnérabilité vise, en particulier, à identifier les mineurs, les mineurs non accompagnés, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes atteintes de maladies graves, les personnes souffrant de troubles mentaux et les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, telles que des mutilations sexuelles féminines». ■

Plaidoyer

Adresse aux pays du G20 :

8 choses que les pays riches peuvent faire pour résoudre la crise des réfugiés



Grecia - agosto 2015 Amnesty International Italia Rifugiati e migranti sull'isola di Ko.

Les dirigeants des pays du G20 se sont réunis à Antalya en Turquie les 15 et 16 novembre 2015. Le 12 octobre Amnesty publiait une demande de prise de mesures concrètes : «8 choses que les pays riches peuvent faire pour résoudre la crise des réfugiés». Voir le texte ci-dessous.

Malgré le souhait exprimé à la dernière ligne de cette adresse, la déclaration des dirigeants du G20 a été à la hauteur de toutes les désespérances : «Les dirigeants sont également convenus que la crise actuelle des réfugiés constitue une préoccupation pour le monde entier et a des conséquences humanitaires, politiques, sociales et économiques majeures. Une réponse coordonnée et globale s'impose pour s'attaquer tant à cette crise qu'à ses conséquences à long terme... ». Mais rien de concret n'en est sorti hors des appels aux États à contribuer à répondre à la crise, à faire des efforts pour l'accueil et l'accès des réfugiés à l'éducation et à différents services, ainsi que de relever le niveau d'aide financière aux différentes organisations internationales.

Voir le communiqué complet à :

<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/11/16-g20-summit-antalya-communique/> (Ce qui concerne migrants et réfugiés est au chapitre 25)

Le texte d'Amnesty est à l'adresse :

<http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Refugies-et-migrants/Actualites/8-choses-que-les-pays-riches-peuvent-faire-pour-resoudre-la-crise-des-refugies-16416>

8 choses que les pays riches peuvent faire pour résoudre la crise des réfugiés

Alors que les pays en développement accueillent 86 % du nombre total de réfugiés, les dirigeants des pays riches tergiversent laissant la situation s'aggraver pour 19,5 millions de personnes.

Pour protéger les réfugiés, les pays riches devraient prendre les mesures suivantes :

ASSURER

un fonds permanent suffisant et prévisible pour les crises de réfugiés : tous les appels humanitaires pour les crises de réfugiés doivent être pleinement financés, ce qui permettrait aussi d'apporter un soutien financier important aux pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés, pour qu'ils puissent fournir des services aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent. Au 2 octobre, l'appel humanitaire de l'ONU en faveur des réfugiés syriens était financé à hauteur de 46 % seulement, tandis que celui pour les réfugiés du Soudan du Sud n'avait atteint que 17 % de son objectif.

RÉINSTALLER

les réfugiés vulnérables identifiés par le HCR: 1,15 million de réfugiés vulnérables ont actuellement besoin d'être réinstallés dans un pays où ils pourraient envisager de reconstruire leur vie, selon le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). Amnesty International estime que ce nombre pourrait croître pour atteindre 1,45 million au cours des deux prochaines années.

OUVRIR

des voies d'accès sûres et légales pour les réfugiés : nul ne devrait être contraint d'entreprendre un périple dangereux afin de solliciter le droit d'asile. Les États doivent faciliter la réunification des familles de réfugiés, accorder des visas humanitaires pour permettre aux réfugiés vulnérables qui ne remplissent pas les critères pour la réinstallation de se rendre dans ces États et d'y demander l'asile, et allouer une partie de leurs programmes de visas d'étudiants ou de travail pour venir en aide aux réfugiés.

SAUVER

des vies : les États doivent faire passer le sauvetage des personnes en détresse avant la mise en œuvre de leurs politiques d'immigration. Dans les situations où des personnes sont en danger de mort, notamment (mais pas uniquement) dans le cas des personnes qui prennent la mer en quête de sécurité, les États doivent mener des opérations de recherche et de sauvetage et venir immédiatement en aide aux personnes en détresse.

4 heures pour 4 millions d'enfants syriens privés d'école

Amnesty France, avec d'autres organisations a appelé les militants à participer le samedi 16 janvier 2016 à un rassemblement pour rappeler que les enfants sont les premières victimes de la situation en Syrie et Irak. 4 millions d'enfants sont sortis du système scolaire, plus d'un million sont dans des camps de réfugiés. Ecoles détruites, écoles utilisées par les groupes armés, enfants forcés de travailler pour survivre, enfants utilisés activement dans le conflit armé, autant de violations de leurs droits fondamentaux.

Témoignage d'un réfugié syrien lors de la manifestation :

«Mon cousin de 13 ans, passé par «l'école» de Daesh m'a dit : tu habites dans le pays des chrétiens, tu es un apostat, tu dois mourir». ■

GARANTIR

l'accès au territoire pour les réfugiés arrivant aux frontières : les personnes en quête d'asile doivent être autorisées à franchir les frontières à des points de passage officiels, qu'elles soient en possession de documents d'identité valides ou non. Les États ne doivent pas prendre de mesures qui empêchent les gens de fuir un pays où ils sont en butte aux persécutions et aux violences – notamment refuser l'entrée pour absence de visas ou de papiers, les repousser et ériger des clôtures qui bloquent l'entrée des réfugiés ou les contraignent à emprunter des itinéraires dangereux.

COMBATTRE

la xénophobie et le racisme : les gouvernements ne doivent pas se livrer eux-mêmes à la xénophobie – par exemple en sous-entendant ou en affirmant que les migrants et les demandeurs d'asile sont responsables des problèmes économiques et sociaux. Les gouvernements doivent réformer les lois et les politiques qui entraînent, explicitement ou dans la pratique, une discrimination raciale ou autre. Ils doivent aussi mettre en place des politiques efficaces afin de faire cesser les violences à caractère xénophobe et raciste.

LUTTER

contre la traite : les États doivent prendre des mesures efficaces pour enquêter sur les réseaux de trafic d'êtres humains et poursuivre en justice les trafiquants. Ils doivent offrir assistance et protection aux victimes de la traite et veiller à ce qu'elles aient accès à une procédure de détermination du statut de réfugié et/ou à une possibilité de réinstallation. Toutes les initiatives visant à lutter contre la traite et le trafic d'êtres humains doivent accorder la priorité à la sécurité des personnes.

RATIFIER

la convention relative au statut des réfugiés et acter de systèmes solides en matière de protection des réfugiés au niveau des États : les États doivent reconnaître légalement le droit de demander l'asile et d'en bénéficier, disposer au niveau national de procédures équitables d'examen des demandes de reconnaissance du statut de réfugié, et garantir aux réfugiés l'exercice de leurs droits fondamentaux et l'accès à des services tels que l'éducation et les soins de santé. ■

Lorsque les leaders du G20 se réuniront le mois prochain en Turquie, ils ne doivent pas sortir de la pièce sans s'être entendus sur un plan concret.

Programme d'Amnesty International pour la protection des réfugiés en Europe



Ungheria - settembre
2015 Centinaia di
rifugiati alla stazione di
Keleti ©Amnesty
International Italia.

11 recommandations à l'attention des États européens, dont la France, pour que les solutions apportées à la crise de l'accueil et de la protection des réfugiés soient à la hauteur de la situation.

Un programme pour la protection des réfugiés en Europe

Alors que se multiplient les appels, lettres ouvertes, propositions de partis politiques pour tenter d'apporter une réponse à la crise de l'accueil et de la protection des réfugiés en Europe, Amnesty International a publié le 10 septembre 2015 en lien avec le calendrier des réunions européennes, un Programme pour la protection des réfugiés en Europe.

Ce programme est public il est téléchargeable à l'adresse indiquée ci-dessous.

Plusieurs solutions pour répondre à la crise en Europe

Les recommandations qu'Amnesty expose dans ce

document sont à la fois des mesures à prendre dans le court terme, mais également à envisager sur le long terme. Elles doivent permettre aux États de protéger les droits humains des réfugiés dans l'urgence mais également de s'attaquer aux causes profondes de la faillite du système d'asile européen.

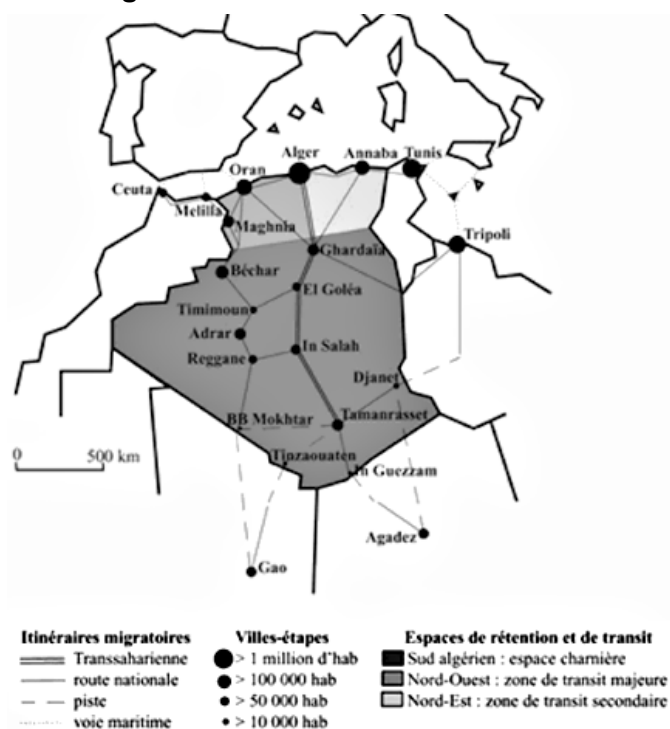
Aperçu des titres des 11 recommandations

1. Prévenir les décès survenant le long de trajets périlleux, en garantissant des voies sûres et légales de migration pour atteindre les pays de l'UE,

2. Garantir l'entrée sur le territoire de l'UE aux réfugiés arrivant aux frontières terrestres extérieures,
3. Soulager les pressions s'exerçant de manière immédiate sur les pays situés aux frontières extérieures, en soutenant un programme de relocalisation d'urgence et en y participant.
4. Faire cesser les violations des droits humains aux frontières extérieures de l'UE
5. Augmenter considérablement le soutien financier, technique et opérationnel aux États membres aux frontières extérieures de l'UE qui font face au premier accueil des demandeurs d'asile et le traitement de leur demande.
6. Permettre aux réfugiés de se déplacer librement dans l'UE
7. Garantir la mise en œuvre des normes d'accueil et de traitement des demandes à travers l'Europe, en veillant à ce que la Commission européenne fasse rigoureusement appliquer l'acquis communautaire en matière d'asile
8. S'abstenir de dresser une liste de « pays d'origine sûrs ».
9. Maintenir des capacités de recherche et de sauvetage le long des principales voies migration vers l'UE, pour tenir compte des tendances prévisibles concernant les départs.
10. Encourager et soutenir les pays de transit afin qu'ils élaborent des politiques d'asile et de migration respectueuses des droits. ■
11. Renforcer l'assistance humanitaire aux crises des réfugiés hors des frontières de l'UE.

Le texte complet est téléchargeable à : <http://extranet.amnesty.fr/campagnes-thematiques/sos-europe/circulaires/crise-de-laccueil-des-refugies-en-europe-nos-11>

Al Algérie accueille une conférence d'ONG sur les migrants



Les migrations subsahariennes vers l'Europe à travers l'Algérie. Sources : Labdelaoui (2008), Benbalaali (2011). <http://www.espacestemp.net/articles/un-espace-charniere/>

Le siège d'Amnesty International à Alger qui a abrité cette rencontre le 18 décembre 2015 semblait exigüé pour contenir le nombre de participants. Des membres de la société civile, entre associations et défenseurs des droits de l'Homme, ont décidé d'unir leurs efforts pour donner à la problématique de l'immigration une voix, un visage mais surtout un meilleur devenir. De pays émetteur de migration vers l'Europe, l'Algérie est devenue aussi une terre d'accueil de la migration notamment subsaharienne. Ces ONG ont créé une Plateforme sur la migration en Algérie (PMA).

Imène Benchaouche, coordinatrice du comité de coordination de la PMA, souligne pour sa part la difficulté d'avoir un chiffre exact sur le nombre de migrants en Algérie. «Des statistiques officielles parlent de 25.000 Subsahariens sur un total de 52.000 migrants, dont des Syriens» Saliha Boucheloui, de l'ONG Caritas, tient à noter la difficile vie des femmes migrantes en Algérie, souvent sujettes à des agressions. «La mort en mer est difficile, mais il ne faut pas oublier non plus cette tragique et pénible traversée du désert».

Les migrants sont-ils bien accueillis ? Pas si sûr, répondent les différents intervenants. Maître Benissad, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), note que la législation algérienne n'est pas conforme aux conventions internationales traitant de la question de la migration. Il dénonce dans son intervention

la stigmatisation du migrant et l'image négative que renvoient de lui certains médias.

Difficile scolarisation des enfants

«Si c'est déjà difficile pour une femme de vivre en Algérie, que dire du vécu de ces migrantes qu'on agresse parce qu'elles sont migrantes et sans droits», dit Saliha Boucheloui. Imène Benchaouche évoque le cas des enfants de migrants en situation irrégulière : «Aucun enfant n'a été scolarisé dans un établissement public. Parmi ces enfants, beaucoup sont nés en Algérie, ont des actes de naissance mais n'ont pas accès à l'école. Avec Médecins du monde et le réseau Nada, nous avons pu en inscrire 25 dans des écoles à Alger, mais qu'en est-il des autres ?».

Lire la suite sur le site du journal El Watan :

http://www.elwatan.com/actualite/des-ong-donnent-l-alerte-la-dure-realite-des-migrants-en-algerie-19-12-2015-310163_109.php

Quelques vidéos

Et si c'était les Européens qui se réfugiaient en Afrique ?

<https://www.facebook.com/amnestyfr/videos/10153420012682572/>

Ce que (ne) font (pas) les dirigeants européens : les Apathiques

<http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Refugies-et-migrants/Videos/Les-Apathiques-10374>

Courrier International :

<http://www.courrierinternational.com/video/migrants-la-crise-des-refugies-syriens-expliquee-en-une-video>

Human Rights Watch :

<https://www.hrw.org/fr/middle-east/n-africa/syria>

<https://www.youtube.com/watch?v=Civp8F-SCaE>

Canada : arrivée du premier avion de réfugiés syriens

<http://www.france24.com/fr/20151211-arrivee-canada-premier-avion-refugies-syriens-justin-trudeau>

Obtention du droit d'asile :

http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/96-refugies-syriens-et-irakiens-ont-obtenu-le-droit-d-asile_1108555.html ■

Quelques livres sur les enfants réfugiés

«BIENVENUE :

34 AUTEURS POUR LES REFUGIES»

Collectif (Auteur) - Paru le 3 décembre 2015 - Récit (poche).

Les mobilisations collectives et les prises de position citoyennes ont été aussi nombreuses en cette longue année 2015 que l'actualité a été terrible.

La récente image d'un enfant échoué sur une plage a soulevé un haut-le-cœur international et accéléré la prise de conscience.

Après la sidération, il nous a semblé urgent de donner la parole à des personnalités publiques afin de constituer un recueil de textes et de dessins sur le thème de l'asile et de ceux qu'on appelle désormais les réfugiés et les migrants.

À ce jour, 22 auteurs ont souhaité s'associer à Points pour défendre leur cause. Le livre regroupe des textes de fiction et des témoignages, ponctués de dessins... pour diffuser un message de tolérance et d'ouverture le plus largement possible.

Tous les bénéfices seront reversés au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui agit tant sur l'accueil et l'urgence en Europe que sur l'aide aux réfugiés dans des camps autour des zones de conflit, comme dans les pays voisins de la Syrie.

«EUX, C'EST NOUS»

Texte inédit de Daniel Pennac «L'instinct, le cœur et la raison»,

suivi de «Réfugiés en 8 lettres» de Jessie Magana et Carole Saturno

Illustrations de Serge Bloch - Collection Cimade, Gallimard

Jeunesse - Paru le 20 novembre 2015.

Agissons ensemble pour les réfugiés!

Avec ce livre, plus de 40 éditeurs jeunesse souhaitent porter ensemble un message de bienvenue et de solidarité.

Daniel Pennac, voix majeure de la littérature, nous invite d'abord à réfléchir et à ouvrir grand notre esprit et notre cœur. Puis Jessie Magana et Carole Saturno, à partir des 8 lettres du mot RÉFUGIÉS, proposent 8 courts textes pour aider les plus jeunes à comprendre.

Serge Bloch apporte l'humanité de son trait à ce petit livre solidaire, à partager le plus largement possible!

UNHCR : «LES ENFANTS REFUGIES

A L'ABRI DE LA VIOLENCE ET DE LA GUERRE»

www.unhcr.fr/4b151b7de.pdf ■

